

Solesmes

N°35 :: Novembre 2024

LE BULLETIN
COMMUNAL



MUNICIPALITÉ

BUDGET
COMMUNAL

RENSEIGNEMENTS
PRATIQUES

VIE COMMERCANTE

VIE DU VILLAGE

Sommaire



Ce bulletin est le vôtre...

Si vous souhaitez publier un article pour l'édition de 2025, veuillez adresser vos éléments (textes et photos) avant le 31 juillet 2025 au service de communication de la mairie : dany.tailpied@solesmes72.fr

3 Le mot du Maire

4 Municipalité

4 Les commissions municipales

5 Au sein de la Communauté de communes de Sablé

6 Budget communal 2023 & 2024

6 Dépenses de fonctionnement

7 Dépenses d'investissement

7 Fiscalité

7 Dotations de l'Etat

7 Total pour Solesmes

8 Dépenses d'investissement prévisionnelles

8 Subventions aux associations

9 Renseignements pratiques

9 Les services administratifs municipaux

9 L'Agence Postale Communale (APC) et annexe de la mairie

9 L'antenne de l'Office de Tourisme

10 Les services techniques

10 Location de salles

11 Maison de retraite

11 Les services d'urgence

11 Les services médicaux

16 Calendrier 2024

20 Informations utiles

22 Polleniz : protéger le végétal et son environnement

23 GDON : Groupement de défense contre les organismes nuisibles

23 Mise en séparatif du réseau unitaire d'eaux pluviales et usées

24 Bilan énergétique des bâtiments communaux

25 « Carbocage » : Un plan départemental de gestion durable des haies

12 Nos enfants

12 L'école publique Saint-Aquilin

12 Le service de restauration scolaire

13 Le service d'accueil périscolaire

13 Aide aux devoirs

13 Les assistantes maternelles

13 La Maison des Assistantes Maternelles

14 L'orchestre à l'école, la clé de «Sol aime» nos enfants

15 Aide aux devoirs, une initiative très appréciée

15 APE

18 Nos commerçants

18 Les commerçants, artisans et services

19 Les hébergements

26 Paroisse et abbayes

26 Les informations religieuses

26 Les Amis de Solesmes

27 L'abbaye Sainte-Cécile de Solesmes

30 Notre histoire

30 Le café BEAUPLET, cœur battant du village en service continu

32 Le Bœuf Fermier, toujours faire mieux

33 MECACHROME : sous-traitance et surperformance

34 Vie associative

35 Association Solesmes Loisirs Culture (SLC)

41 Clubs, Amicales, Groupes

45 Solesmes en images 2023/2024

51 Etat-civil/Maisons fleuries

51 Etat civil 2023-2024

51 Nos maisons fleuries 2024



Le mot du maire

Chères solesmiennes, chers solesmiens,

L'année 2024 va bientôt s'achever et aura été riche en événements. Nous retiendrons une météo très capricieuse et une pluviométrie importante dans un contexte politique national, lui aussi perturbé et inédit. Mais la France a brillé dans le monde entier par l'organisation de ces magnifiques Jeux Olympiques.

Tous ces élans de générosité et de bénévolat, nous les connaissons dans nos villages grâce à vous tous qui animez nos associations et y participez. Les médias nous relatent quotidiennement des faits de société qui nous inquiètent mais nous permettent aussi de réaliser qu'il fait bon vivre à Solesmes et dans nos villages.

Le rôle de votre équipe municipale est de gérer les affaires de la commune et de prendre des décisions pour faire avancer les projets quand bien même ils peuvent vous paraître longs à aboutir. Mais nous sommes là pour veiller au bien-être proche et plus lointain des solesmiens. Je remercie mon conseil et le personnel communal pour l'aide précieuse qu'ils m'apportent au quotidien et leur implication.

Ce dernier trimestre est marqué par plusieurs chantiers qui impactent la circulation sur notre commune. Dans le bourg où nous procédons à la mise en séparatif du réseau unitaire, et, à partir du 15 novembre, route de Chaillot où la méthanisation sera raccordée au réseau gaz. La mise en œuvre de l'aménagement extérieur de l'Espace du Rôle commencera en janvier 2025.

Nous sommes désolés du désagrément occasionné, mais ces travaux sont indispensables. Le réseau de la fibre optique est aujourd'hui déployé sur l'ensemble de la commune.

Je vous invite dès à présent à faire les démarches pour en bénéficier si ce n'est déjà fait. En effet, à partir du 31 janvier 2026, l'opérateur Orange, gestionnaire du réseau cuivre, fermera définitivement le service commercial qui le gère. La dépose de cet ancien réseau sera effectuée en 2030.

Le Père Guillet nous a quittés au mois de juillet. Je tiens ici à lui rendre hommage pour les 30 années qu'il a passées au sein de la paroisse en tant que curé. Il a succédé au Père Clerc. Il était apprécié des paroissiens et avait pris de nombreuses initiatives pour dynamiser la paroisse. Beaucoup de jeunes de l'époque l'ont accompagné lors de pèlerinages qu'il aimait organiser à Lourdes, Rome ou en Terre Sainte. Après avoir quitté la paroisse il a continué à apporter son aide dans différents lieux du diocèse avant de revenir dans son monastère. Il n'était pas rare de le croiser dans les rues ou au marché de Solesmes.

Je remercie toute l'équipe du bulletin municipal pour ce travail qui permet de vous tenir au courant de la vie de Solesmes.

Bonne lecture à tous, je sais que vous attendez cette publication avec impatience chaque année.



De gauche à droite :

- :: Hélène CONGARD (conseillère)
- :: Père Jean-Philippe DUVAL (conseiller)
- :: Frédéric TOP (2^{ème} adjoint)
- :: Yvette GIBON (conseillère)
- :: Myriam LAMBERT (1^{ère} adjointe)
- :: Thierry QUANTIN (conseiller)
- :: Daniel LANCELEUR (conseiller)
- :: Jean-Pierre LECOQ (conseiller)
- :: Pascal LELIÈVRE (maire)
- :: Marie JAQUET (conseillère)
- :: Sandra LEROY (conseillère)
- :: Christophe DENIAU (conseiller)
- :: Patrick CHOTARD (conseiller)
- :: Cécile DAILLIÈRES (3^{ème} adjointe)

Municipalité

Les Commissions Municipales

FINANCES, BUDGET, AFFAIRES SCOLAIRES, ILLUMINATIONS, FLEURISSEMENT, ASSAINISSEMENT, VOIRIE, SÉCURITÉ, ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX, ANIMATION, MILIEU ASSOCIATIF, SÉCURITÉ DES E.R.P., T.L.P.E, URBANISME, APPEL D'OFFRES, IMPÔTS DIRECTS

→ Président : Pascal LELIÈVRE, Maire

AFFAIRES SCOLAIRES, ILLUMINATIONS, FLEURISSEMENT

→ Vice-présidente : Myriam LAMBERT, 1^{ère} adjointe

ASSAINISSEMENT, VOIRIE, SÉCURITÉ, ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

→ Vice-président : Frédéric TOP, 2^{ème} adjoint

ANIMATION, MILIEU ASSOCIATIF, SÉCURITÉ DES E.R.P. (ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC, T.L.P.E. (TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE)

→ Vice-présidente : Cécile DAILLIÈRES, 3^{ème} adjointe

FINANCES, BUDGET

→ Vice-présidente : Yvette GIBON, conseillère municipale

CULTURE, TOURISME, COMMUNICATION

→ Vice-président : Thierry QUANTIN, conseiller municipal

MARCHÉ, COMMERCE, ARTISANS

→ Vice-présidente : Sandra LEROY, conseillère municipale

Au sein de la Communauté de communes du Pays Sabolien



Pascal LELIÈVRE

Maire de Solesmes,
Membre du bureau des Maires,
Vice-président en charge de
l'agriculture et du commerce

Membre des commissions
communautaires suivantes :

- Administration générale, finances, fonctions supports et moyens transversaux
- Tourisme, valorisation des patrimoines locaux, culture



Myriam LAMBERT

Maire-adjointe,
Conseillère communautaire

Membre des commissions
communautaires suivantes :

- Environnement
- Solidarités, prévention, santé et autonomie
- Sports, éducation et loisirs, parentalité et petite enfance



Frédéric TOP

Maire-adjoint,
Conseiller communautaire
suppléant

Membre des commissions
communautaires suivantes :

- Aménagement du territoire, habitat, politique de la ville, accueil des gens du voyage, mobilités
- Infrastructures et maîtrise d'ouvrage publique



Cécile DAILLIÈRES

Maire-adjointe

Membre des commissions
communautaires suivantes :

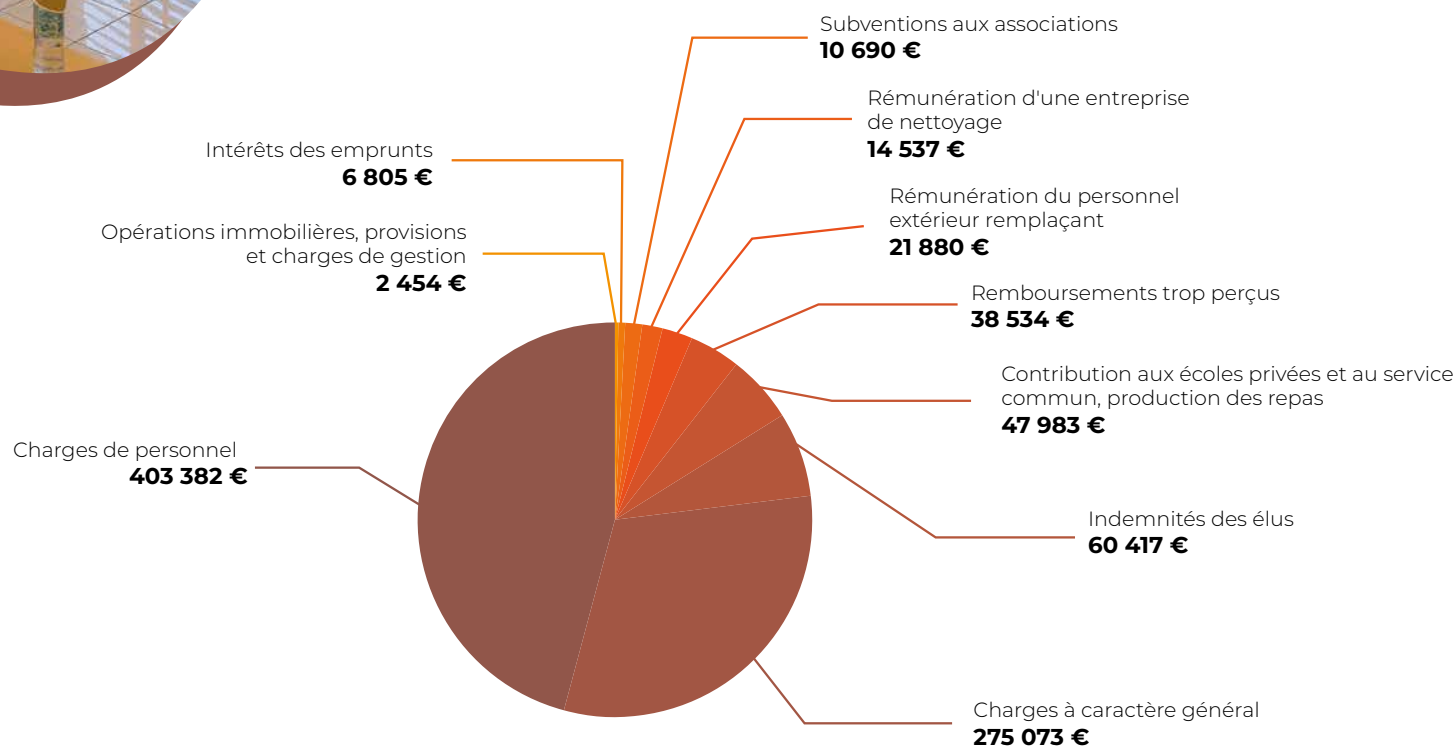
- Agriculture et commerces



Budget communal réalisé 2023

Dépenses de fonctionnement


TOTAL DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT
881 755 €



Dépenses d'investissement

Plaques signalétiques : aire camping-cars - passage piétons - stop - abbaye	2 986 €
Barrières - guirlandes Espace du Rôle	5 530 €
École horloges VMC ; église : armoire - projecteurs - trémie mur	8 742 €
Tronçonneuse - tondeuse - binette électrique - étrille stade	8 774 €
Grilles Clos de la Butte ; barnums ; tables pique-nique	10 248 €
Aménagement paysager Espace du Rôle : frais étude – accompagnement CAUE	12 747 €
Arbres place Dom Guéranger ; parking aire camping-cars ; cheminement Espace Reverdy ; réfection mur rue du Bac ; chemin zone stockage tennis	14 580 €
Changement parc informatique mairie-école-ateliers ; vidéo projecteur SDF	25 961 €
Atelier suite incendie : mur - couverture ; chauffage poste ; porte et imposte garderie	27 733 €
Eclairage public : Espace Bellevue - Clos de la Butte – Champs de la Croix - Cour Ormeaux	28 943 €
Espace du Rôle : maçon - architecte - terrassier - électricien - désamianteur - plaquiste - menuisier - peintre - contrôles sécurité - cuisine - aspirateur - empierrement côté jardin & côté rue - relevé topographique & bornage	613 072 €

 TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
759 316 €

Prévisionnel 2024

Fiscalité

TAXES	Solesmes			CC* de Sablé	Taux avec CC en %
	Bases	Taux depuis 2005	Montants (€)	Taux en %	
Foncier bâti	2 999 000	15,06 %	451 649	8,34	23,40
Foncier non bâti	86 300	24,78 %	21 385	15,16	39,94
Taxe habitation	343 400	8,16 %	28 022	14,19	22,35
Compensation départementale ⁽¹⁾			285 538		
Compensation CC*			123 967		
Soit un total de			910 561€		

* Communauté de Communes
⁽¹⁾ Les communes ne percevront plus de taxe d'habitation sur les résidences principales, mais recevront en contrepartie, un transfert de la taxe foncière du département

Dotations de l'Etat

	2023	2024	Evolution en % 2022 à 2023
Dotation forfaitaire	27 942 €	25 425 €	- 10 %
Dotation de Solidarité Rurale	14 575 €	16 239 €	+ 11,4 %

TOTAL POUR SOLESMES 

Fiscalité + dotations de l'Etat	919 211 €	952 225 €	+ 3,6 %
---------------------------------	-----------	-----------	---------

Dépenses d'investissement prévisionnelles

- Mise en séparatif du réseau d'eaux pluviales et d'eaux usées
- Fin des travaux de réhabilitation de l'Espace du Rôle
- Aménagement paysager des extérieurs de l'Espace du Rôle
- Création d'un terrain multi sports
- Travaux d'aménagement d'un quai et d'un abri bus place de la mairie
- Création d'un parcours sonore culturel et touristique
- Remplacement des structures de jeux extérieurs dans la cour de l'école
- Création d'un terrain de boules Clos de la Fontaine
- Réfection du stationnement et arrachage avec plantation d'arbres Allée St-Clément



TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
PRÉVISIONNELLES

842 500 €

Subventions aux associations

ASSOCIATIONS	2024	
	Subvention annuelle	Subvention exceptionnelle
St-Raphaël	4 000 €	
Parents d'élèves	1 500 €	1 445 €
J.S.S.	2 500 €	
Ennemis des cultures	450 €	1 000 €
Le Verger du Pré sur l'eau		432 €
Sœurs gardes malades	300 €	
La Solémienne - Fléchettes	200 €	
ADMR	200 €	
Don du sang bénévole	100 €	
Assade	75 €	
Médailles militaires	60 €	
Croix Rouge	60 €	
Total	9 445 €	2 877 €



TOTAL SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS

12 322 €



Offices de
Tourisme
de France

Antenne de l'Office
du Tourisme

1 rue Marchande, face à la boulangerie, ouverte en juillet - août



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

L'Agence Postale communale (APC) et annexe de la mairie

Contact

APC

☎ 02 43 95 45 00

Mairie annexe

☎ 02 43 95 00 80

Horaires

:: Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de
13h30 à 17h15

:: Le samedi
de 10h à 11h45

Départ du courrier

:: Du lundi au vendredi
à 15h45

Renseignements pratiques

Les services administratifs municipaux

Contact

☎ 02 43 95 45 11

✉ mairie@solesmes72.fr

🌐 www.solesmes72.fr

📘 www.facebook.com/people/Bien-Vivre-à-Solesmes/100027203212951/

Horaires

:: Lundi, mardi et vendredi :
de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

:: Mercredi et jeudi de 9h à 12h



Marlène GUET

→ Services de La Poste, services identiques à ceux de la mairie et inscriptions à l'école, au restaurant scolaire, à l'accueil périscolaire, à l'aide aux devoirs.



Catherine LANCELEUR

→ Accueil du public, état civil, urbanisme, gestion du cimetière et rendez-vous avec les élus.

Dany TAILPIED

→ Secrétariat du maire et des adjoints, gestion du conseil municipal, des budgets, du personnel, de la communication, des élections, organisation de manifestations.

Les services techniques



Julien
BELLOEUVRE

:: Agent d'entretien des bâtiments communaux.



Cyril
COUTELLE

:: Agent polyvalent d'entretien des espaces verts et des bâtiments.



Daniel
LEROY

:: Technicien coordinateur des services techniques, agent polyvalent, la voie publique est aussi placée sous sa surveillance.



Guillaume
MATTIUZZO

:: Agent polyvalent d'entretien des espaces verts et des bâtiments.

Location de salles



📍 14 chemin de la Sénetière - Site de Bellevue



📍 1 B place Madame Cécile Bruyère

Pour les disponibilités et les tarifs, s'adresser au secrétariat de mairie.

☎ 02 43 95 45 11 - 🌐 www.solesmes72.fr

Tarifs de location de la salle des fêtes et de l'Espace du Rôle pour 2025

➔ Pour les associations HORS Solesmes, les entreprises, les particuliers, etc.

A NOTER : pour la salle des fêtes, participation en cas de surplus de frais d'éclairage et de chauffage : +0.51 € par KW/h pour toute consommation supérieure à 200 KW/h par 24h.

	Journée du lundi au vendredi	Jour férié ou Week-end	½ journée en semaine *
SALLE DES FÊTES		2 j samedi et dimanche	
Grande salle : maxi 300 personnes			
Grande salle + cuisine	405 €	580 €	230 €
Grande salle sans cuisine			160 €
Grande salle + petite salle + cuisine	450 €	650 €	80 €
Petite salle : maxi 50 personnes			
Petite salle + cuisine	290 €	405 €	135 €
Petite salle sans cuisine			
ESPACE DU RÔLE : maxi 100 personnes		1 j samedi ou dimanche	Solesmes Hors Solesmes
Salle + buvette	150 €	180 €	50 € 75 €
Salle sans buvette	120 €	150 €	
Exposition	50 € par jour		

* Les clés doivent être remises dans la boîte aux lettres de la mairie, pour une matinée au plus tard à 14 heures et pour un après-midi au plus tard à 19 heures.



Maison de retraite

Maison de retraite
« Association Saint-Raphaël »
📍 3 rue Jules Alain

Contact

☎ 02 43 95 19 25
✉ accueil@assosaintraphael.fr

Les services d'urgence



:: SAMU	15	112
:: Gendarmerie	17	112
:: Pompiers	18	112



:: Pharmacie de garde	32 37
-----------------------	-------



:: Enedis (EDF) enedis L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU	09 72 67 50 72
:: Gaz (urgence sécurité gaz naturel)	08 00 47 33 33
:: Eau VEOLIA	09 69 32 35 29



:: Assainissement SUEZ	09 77 40 11 15
-------------------------------	----------------



:: Nuisibles (contacter la mairie)	02 43 95 45 11
------------------------------------	----------------

Les services médicaux



Médecine générale :

:: Docteur Jean-Marc FOURRIER

📍 3 rue Jules Alain, EHPAD Saint-Raphaël
☎ 02 43 62 10 62

Pharmacie

:: Pharmacie RONDEAU VERON

📍 19 rue Marchande - ☎ 02 43 95 01 34

Soins infirmiers

:: Permanences d'infirmiers

📍 9A rue Angevine - ☎ 02 43 95 06 93 / 06 07 95 76 63
Ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 8h30 sur rendez-vous.

Kinésithérapeute

:: Philippe SAULAY

📍 33 rue Marchande - ☎ 02 43 92 49 05

Ostéopathe

:: Elena LECOMTE

📍 9A rue Angevine - ☎ 07 81 95 31 33

Pôle Santé Sarthe et Loir

:: La Chasse du Point du Jour - Le Bailleul

☎ 02 44 71 30 00 - www.ch-polesantesartheloir.fr

Centre antipoison

:: Angers - ☎ 02 41 48 21 21



Vétérinaire équin

:: Docteur Nelsy AUBIN

📍 L'Oisellerie-La Bodinière - ☎ 06 21 23 10 76



L'école publique Saint-Aquilin

→ Inscription à l'annexe de la mairie

Contact

☎ 02 43 95 37 26

Horaires des cours

:: Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Equipe enseignante

DE GAUCHE À DROITE :

Sandra MAUDET (PS/MS/GS), Anne GABORIT (CM1/CM2), Milène NAY (CP/CE1/CE2)



Nos enfants

Equipe municipale



DE GAUCHE À DROITE :

Julien BELLOEUVRE qui assure l'entretien, Hélène CONGARD, Aurore LATCHOUMAYA, Anaïs FORGIT, Florence DENIS, Sabrina CHAMAN

Le service de restauration scolaire

→ Inscription préalable à l'annexe de la mairie

👤 Office assuré par Sabrina CHAMAN, autres services par l'ATSEM, Florence DENIS et l'agent de restauration, Aurore LATCHOUMAYA, et des agents des agences d'intérim ADECCO et RANDSTAD.

Contact

☎ 02 43 95 45 34

Horaires de la cantine

:: Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 12h à 13h20

Le service d'aide aux devoirs

→ Inscription préalable à l'annexe de la mairie

👤 Encadré par Hélène CONGARD, conseillère municipale

Horaires de fonctionnement

🕒 Lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h30

Contact

📍 A l'école, rue Saint-Aquilin
☎ 02 43 62 08 21



Le service d'accueil périscolaire

Accueil payant (voir tarifs en mairie annexe)

Inscription préalable à l'annexe de la mairie

👤 Encadré par Sabrina CHAMAN (soir), Florence DENIS

Horaires de fonctionnement

🕒 Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7h30 à 8h20 et de 16h à 18h30

Contact

📍 A l'école, rue Saint-Aquilin
☎ 02 43 62 08 21

La Maison d'assistantes maternelles : la MAM'Enchantée

→ Mesdames Linia CONILLEAU, Angéline RAIMBAULT, Cindy YVON et Emilie YVON accueillent les enfants le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30

Contact

6B rue Saint-Aquilin

☎ 07 67 14 54 39

✉ mamenchantee72@gmail.com

📘 www.facebook.com/Mamenchantée@mamdesolesmes

🌐 https://mamenchantee72.wixsite.com/mamenchantee72

Les assistantes maternelles

AUGÉ Cindy	7 allée Saint Clément	06 12 40 59 81
BEAUMIER Nadine	9 Hameau de la Petite Taupe	06 78 26 18 78
BIARD Claudine	20 allée du Puits aux Moines	06 30 10 44 39
JOYEAU Marie-Noëlle	15 allée de Galichon	07 49 47 51 21
ROGER Sabine	La Petite Sénetière	06 79 91 60 82

RPE - Pôle Petite Enfance Bouskidou

- Vous êtes parents, résidents de la Communauté de communes, le Relais Petite Enfance (RPE) vous accompagne dans la recherche d'un mode d'accueil pour vos enfants.
- Vous êtes assistantes maternelles, le RPE vous aide dans vos démarches administratives et professionnelles.
- Vous êtes candidat(e) à l'agrément, le RPE vous propose un dialogue sur la profession, une information sur les démarches à effectuer et les aides à l'installation.

Horaires d'ouverture

🕒 Lundi : de 14h à 19h sur RDV

🕒 Mercredi : de 9h à 12h sur RDV au pôle Bouskidou

🕒 Jeudi : de 14h à 18h sur RDV à la maison de l'enfance

Contact

📍 10, avenue des Bazinières, 3^{ème} étage - 72300 Sablé-sur-Sarthe

☎ 02 43 62 22 44

✉ relaispetiteenfance@sablesursarthe.fr

🌐 www.sablesursarthe.fr

L'Orchestre à l'école, la clé de « Sol aime » nos enfants !



L'année scolaire 2023-24 s'est clôturée en fanfare à Solesmes, couronnant ainsi le cycle des trois années de ce beau projet : l'orchestre à l'école, dont notre village a bénéficié.

Le partenariat de la Communauté de communes du Pays Sabolien avec l'association nationale L'orchestre à l'école, permet d'offrir aux élèves des expériences uniques et des souvenirs inoubliables. L'association met à la disposition de l'équipe pédagogique des intervenants musiciens professionnels et fournit des instruments.

Au rythme de deux séances d'une heure par semaine, tous les élèves d'une même classe de primaire sont réunis autour d'un projet commun : la création d'un orchestre qui

va grandir, évoluer, s'épanouir pendant trois ans. Un peu partout en France, 45 orchestres à l'école ont connu la joie d'accompagner la flamme olympique !

L'apprentissage de la musique privilégie une approche basée sur la transmission orale et collective. Cette initiative incite les jeunes à donner le meilleur d'eux-mêmes. Les élèves progressent et atteignent rapidement un niveau musical de qualité. Ces résultats valorisants contribuent à donner aux jeunes plus de confiance en eux et à mesurer l'intérêt du travail en groupe. A l'instar de Zoé et Laure, nos deux très jeunes Solesmiennes !

Myriam Lambert et Thierry Quantin

Laure Daillières, 10 ans :



« Des professeurs sont venus, ils nous ont montré plusieurs instruments : le cor, le tuba, le cornet, le trombone, la batterie et le xylophone. Dès le début je voulais faire de la batterie. On apprend les notes en les chantant, c'est pas trop dur. Il faut dire que ma maman joue du saxophone, ça aide peut-être. Notre prof de percussions est marrant, il est un peu étourdi parfois ! Le vendredi on joue tous ensemble et nous sommes allés à Tours pour donner un concert de fin d'année avec des professionnels, c'était un peu impressionnant, surtout qu'à la batterie on est toute seule ! Il faut bien penser à la coordination avec le rythme, et quand on y arrive, on a plus confiance ».

Zoé Paré, 10 ans :



« Ma sœur Laly, qui est au collège maintenant, avait déjà participé à l'orchestre à l'école de Solesmes, depuis elle continue au conservatoire et fait CHAM, une classe à horaires aménagés au collège Reverdy pour continuer à jouer de la trompette. Du coup, moi j'ai choisi de jouer du trombone, comme ça on peut jouer ensemble. Ce n'est pas toujours facile de se motiver pour travailler mon instrument à la maison, mais j'aime bien jouer avec d'autres amis et partir à Tours et à Sablé pour présenter notre spectacle. Mes parents, ne sont pas très musiciens, mais ils m'encouragent parce qu'ils trouvent que je fais des progrès et aussi la musique ça m'aide à me concentrer sur mes devoirs ».

Aide aux devoirs, une initiative très appréciée

Mathis est depuis tout-petit à l'école de Solesmes. Ses parents travaillant, il est d'abord confié à la garderie, le matin et l'après-midi, toute la semaine.

Pendant l'année scolaire 2023/2024, il était en CP, le voilà maintenant en CE1.

Dès la mise en place de l'aide aux devoirs, ses parents ont immédiatement été séduits. Le lundi, mardi et jeudi, avec quelques copains, il fait ses devoirs avec Hélène. « *Mathis progresse vraiment, c'est formidable* », témoigne Odile, l'heureuse maman de Mathis. Elle ajoute : « *Hélène est très disponible pour les enfants, et également pour les parents, ce qui permet un bon échange* ».

Grâce à cette aide, les enfants rentrent chez eux les devoirs faits. Il ne leur reste plus qu'à jouer et/ou à se reposer de cette grande journée. C'est aussi un précieux gain de temps pour les parents qui peuvent désormais se concentrer uniquement sur des relectures avec leur enfant.

« *C'est un grand plus pour notre école* », insiste Odile, qui souhaite que cette aide efficace perdure car elle est devenue importante pour les enfants et les parents.

Marie Jaquet



Association des Parents d'Élèves École Saint-Aquilin



L'APE (Association des Parents d'Elèves), est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à l'animation de nos écoles et propose diverses animations tout au long de l'année, de façon à pouvoir assurer le meilleur soutien financier possible aux enfants et leur permettre ainsi de faire de nombreuses activités.

Contact

👤 Audrey FROGER

☎ 07 87 15 64 46

✉ lemeunier.audrey1308@gmail.com



Voyage scolaire CM1-CM2 du 15 au 19 avril 2024 à l'Abbaye St-Maur

2024

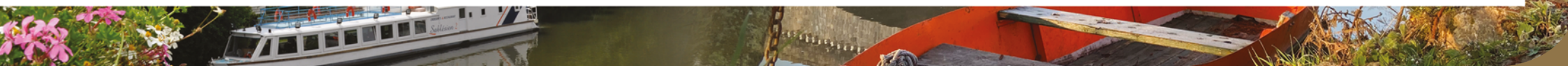
2025

NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI
V 01	D 01 Théâtre SLC	M 01 01	S 01 Tournoi	S 01 Concours de tarot	M 01	J 01
S 02	L 02 49	J 02	D 02 de scrabble	D 02	M 02	V 02
D 03	M 03	V 03	L 03 06	L 03 10	J 03	S 03
L 04 45	M 04	S 04	M 04	M 04	V 04	D 04
M 05	J 05 Bal des retraités	D 05	M 05	M 05	S 05 Festival des passantes	L 05 19
M 06	V 06 Théâtre SLC	L 06 02	J 06	J 06	D 06	M 06
J 07	S 07 Théâtre SLC	M 07	V 07	V 07	L 07 15	M 07
V 08	D 08 Marché de Noël	M 08	S 08	S 08 Repas dansant JSS	M 08	J 08
S 09	L 09 50	J 09	D 09	D 09	M 09	V 09
D 10	M 10	V 10 Vœux du Maire 18h30	L 10 07	L 10 11	J 10	S 10
L 11 Repas des aînés	M 11	S 11	M 11	M 11	V 11	D 11
M 12 46	J 12	D 12	M 12	M 12	S 12	L 12 20
M 13	V 13	L 13 03	J 13	J 13	D 13	M 13
J 14	S 14	M 14	V 14	V 14	L 14 16	M 14
V 15	D 15	M 15	S 15	S 15 Bourse aux vêtements	M 15	J 15
S 16 Exposition encadrement SLC	L 16 51	J 16	D 16	D 16	M 16	V 16
D 17	M 17	V 17	L 17 08	L 17 12	J 17	S 17
L 18 47	M 18	S 18	M 18	M 18	V 18	D 18
M 19	J 19	D 19	M 19	M 19	S 19	L 19 21
M 20	V 20	L 20 04	J 20	J 20	D 20	M 20
J 21	S 21	M 21	V 21	V 21	L 21 17	M 21
V 22	D 22	M 22	S 22	S 22 La Solesmienne	M 22	J 22
S 23 Concours de tarot	L 23 52	J 23	D 23	D 23 Open fléchettes	M 23	V 23
D 24	M 24	V 24	L 24 09	L 24 13	J 24	S 24
L 25 48	M 25	S 25	M 25	M 25	V 25	D 25
M 26	J 26	D 26	M 26	M 26	S 26	L 26 22
M 27	V 27	L 27 05	J 27	J 27 Bal des retraités	D 27	M 27
J 28	S 28	M 28	V 28	V 28	L 28 18	M 28
V 29 Théâtre SLC	D 29	M 29	S 29 APE soirée dansante	S 29	M 29	J 29
S 30	L 30	J 30 Bal des retraités	D 30	D 30	M 30	V 30
	M 31	V 31		L 31 14	S 31	





JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
D 01	M 01	V 01	L 01 35	M 01	S 01	L 01 48
L 02 23	M 02	S 02	M 02	J 02	D 02	M 02
M 03	V 03	L 03 31	M 03	V 03	L 03 44	M 03
M 04	J 03 Bal des retraités	D 03	V 04	S 04	M 04	J 04 Bal des retraités
J 05 Bal des retraités	S 05	M 05	V 05	D 05	M 05	V 05
V 06	D 06	M 06	S 06 Barbecue Souvenir Français	L 06 40	J 06	S 06 Théâtre SLC
S 07	L 07 27	J 07	D 07	M 07	V 07	D 07
D 08	M 08	V 08	L 08 36	M 08	S 08	L 08 49
L 09 21	M 09	S 09	M 09	J 09	D 09	M 09
M 10	J 10	D 10	J 10	V 10	L 10 45	M 10
M 11	V 11	L 11 32	V 11	S 11 Bourse aux vêtements	M 11 Repas des aînés	J 11
J 12	S 12	M 12	V 12	D 12	M 12	V 12
V 13	D 13	M 13	S 13	L 13 41	J 13	S 13
S 14	L 14 28	J 14	D 14	M 14	V 14	D 14
D 15	M 15	V 15	L 15 37	M 15	S 15 Concours de tarot	L 15 50
L 16 24	M 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16
M 17	J 17	D 17	M 17	V 17 Diaporama	L 17 46	M 17
M 18	V 18	L 18 33	J 18	S 18 Club	M 18	J 18
J 19	S 19	M 19	V 19	D 19 photo Fête du cidre et du verger	M 19	V 19
V 20 APE Kermesse	D 20	M 20	S 20	L 20 42	J 20	S 20
S 21 Fête de la St-Jean	L 21 29	J 21	D 21	M 21	V 21	D 21
D 22	M 22	V 22	L 22 38	M 22	S 22	L 22 51
L 23 25	M 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23
M 24	J 24	D 24	M 24	V 24	L 24 47	M 24
M 25	V 25	L 25 34	J 25 Bal des retraités	S 25	M 25	J 25
J 26	S 26	M 26	V 26 Comité des Fêtes	D 26	M 26	V 26
V 27	D 27	M 27	S 27 Concours de belotte	L 27 43	J 27	S 27
S 28	L 28 30	J 28	D 28	M 28	V 28	D 28
D 29	M 29	V 29	L 29 39	M 29	S 29 Théâtre SLC	L 29 52
L 30 26	M 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30
	J 31	D 31		V 31		M 31





Nos commerçants

Nos commerçants, artisans et services



Au Moulin Sucré
Boulangerie-pâtisserie

👤 Julie et Guillaume GAUGAIN
📍 1 rue Angevine
☎ 02 43 92 26 70



La Solesmienne
Bar - tabac - journaux

👤 Thomas FIALDINI et Aude RIVOAL
📍 6 rue Marchande
☎ 02 44 34 50 16



Douceur d'Arôme
Institut de beauté

👤 Cécile PARÉ
📍 20 route de Beaucé
☎ 06 73 99 62 85



Couleurs du Temps
Salon de coiffure

👤 Aurélie MENARD
📍 9 rue Angevine
☎ 02 43 92 36 87



La Pizzeria
Pizzeria & spécialités libanaises

👤 Isabelle et Elie CHEDID
📍 1 rue du Pont
☎ 02 43 92 02 25



Rondeau-Veron
Pharmacie

👤 Mmes RONDEAU - VERON
📍 19 rue Marchande
☎ 02 43 95 01 34



Le Bœuf Fermier Restaurant

👤 Fabrice SANCHEZ
📍 12 rue Marchande
☎ 02 43 95 45 19



Le marché hebdomadaire

🕒 Le mercredi matin
📍 Place Madame Cécile-Bruyère



**Pour toute information
complémentaire et pour
consulter la liste des autres
commerçants et artisans
implantés sur les zones
d'activités, rendez-vous sur
www.solesmes72.fr**

Les hébergements

HÔTEL/RESTAURANT



Le Grand Hôtel

👤 Marie JAQUET
📍 16 place Dom Guéranger
☎ 02 43 95 45 10
🌐 www.grandhotelssolesmes.com

CHAMBRES D'HÔTES



Le Fresne

👤 Marie-Armelle LELIÈVRE
📍 Route de Beaucé
☎ 06 87 49 38 93
🌐 www.gites-de-france-sarthe.com

GÎTES



Les gîtes du Centre

👤 Hélène et Marc CONGARD
📍 16 rue Jules Alain
☎ 02 43 92 67 38
✉ gitesducentre72solesmes@orange.fr



La Maison du Four

👤 Marie-Armelle LELIÈVRE
📍 53 route de Beaucé
☎ 06 87 49 38 93
🌐 www.gites-de-france-sarthe.com



Gîte

👤 Elisabeth DISTEL
📍 16 rue Marchande
☎ 06 45 80 54 82



Sol'm Villa Lodges

☎ 06 74 16 17 24
✉ contact@solm-villa-lodges.fr
🌐 www.solm-villa-lodges.fr

Renseignements

THOMAS BOUVET

Maçon, paysagiste

📍 2 hameau de la Petite Taupe

☎ 06 30 43 65 08

FOUILLE-LEMOINE

Imprimerie

📍 6 hameau de la Petite Taupe

☎ 02 43 95 00 51

SERRE DE BELLEVUE

Horticultrice, maraîchère

📍 12 chemin de la Sénotière

☎ 06 48 68 54 60

MARTIN Pierre

Charpente menuiserie

📍 14 route de Chaillot

☎ 02 43 95 36 99

Démarches d'urbanisme à effectuer en mairie



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUiH) a été validé le 7 juin 2021. N'hésitez pas à le consulter sur www.geoportail-urbanisme.gouv.fr. Vous pouvez y accéder également sur notre site internet : Solesmes72.fr

Une nouvelle fois, Monsieur le Maire vous rappelle d'effectuer une démarche en mairie, AVANT de commencer vos travaux, concernant :

→ toute modification de l'aspect extérieur (par exemple : changement de couleur, matériaux, de la façade, des fenêtres, portes, porte de garage, installation de volets battants ou roulants, modification de la clôture...),

→ toute extension (par exemple : préau, véranda, pergola...),

→ toute nouvelle construction (par exemple : abri jardin, piscine, préau...).

Ceci afin de vous assurer de la bonne conformité aux règles d'urbanisme en vigueur, et de vous préserver de toute potentielle déconvenue dans le futur (vente de votre bien, transmission, contrôles de l'administration...).

La déclaration de son meublé de tourisme en mairie

Toute personne qui loue un meublé de tourisme, classé ou non, doit préalablement avoir effectué une déclaration à la mairie de la commune où se situe le bien (article L324-1-1 du Code du Tourisme). Pour cela, il doit remplir le Cerfa n°14004*02. S'il ne le fait pas, il peut se voir infliger une amende.

Recensement de la population 2025

Devenir agent recenseur et percevoir une indemnité, renseignez-vous auprès de la mairie de Solesmes avant le 15 décembre 2024.



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 16 janvier 2025. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠ Le recensement de la population est gratuit !

La Maison des services ADMR « Vallée de La Sarthe »

L'ADMR de Sablé sur Sarthe vous propose toute une gamme de services à la personne : pour les familles, célibataires, personnes âgées, personnes en situation de handicap.

- Entretien du logement, repassage
- Aide avant et après la maternité
- Garde d'enfants
- Aide au lever, au coucher
- Aide à la préparation des repas
- Accompagnement, promenade, courses
- Téléassistance au domicile ou mobile



Contact

📍 21 rue Michel Vielle
72300 Sablé-sur-Sarthe
☎ 02 43 92 69 63
🌐 www.admr72.com

Horaires

:: Lundi, mardi et vendredi : de 9h à 13h
:: Jeudi : de 9h à 13h et de 14h à 16h30

L'Association MOBILE I.T. 72 (Indépendance Transport)



- Elle propose le covoiturage associatif au service des personnes âgées de 70 ans et plus et aux personnes de moins de 70 ans à mobilité réduite.

Ce service fonctionne du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, à la demande sur simple appel téléphonique (48h à l'avance) au 06 38 94 98 09, sur toute la communauté de communes de Sablé.

:: Une participation forfaitaire de 6 euros est demandée par trajet (aller et retour) + une adhésion de 5 euros à l'année.



Pour trouver un hébergement temporaire chez l'habitant

LE FLORE HABITAT JEUNES

📍 23 rue Maupertuis
72000 Le Mans

☎ 02 43 81 27 55

🌐 www.florehabitatjeunes.org

Aléop



Me déplacer au quotidien pour le travail, inscrire mes enfants aux transports scolaires ou voyager pour mes loisirs... Quels que soient

ma demande et mon mode de transport (train, autocar, bateau), l'offre de transport régionale est, depuis février 2019, rassemblée dans un réseau unifié et simplifié sous le nom Aléop.

Votre commune est desservie par le réseau des lignes régulières Aléop en Sarthe pour tous vos déplacements du quotidien.

- Pour consulter les horaires, itinéraires, tarifs ou pour toute autre information, rendez-vous sur aleop.paysdelaloire.fr ou appelez la centrale de mobilité au 02 43 39 90 72.

Déchèterie de la Denisière

Horaires d'hiver

- :: Du lundi au vendredi :
de 9h30 à 11h45
et de 13h à 17h15
- :: Le samedi :
de 9h30 à 11h45
et de 13h à 16h45
- :: Fermée les dimanches
et jours fériés.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est INTERDIT !



Conformément à la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 et au Règlement Sanitaire Départemental de 2010, il est rappelé que le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit. Etant considérés comme des déchets ménagers et assimilés, ils doivent être déposés à la déchetterie.

Consultant Indépendant en Immobilier

megAgence

→ Vincent DOMONT

Tél. : 06 27 93 33 50

Courriel : Vincent.domont@megagence.com

POLLENIZ

POLLENIZ est une association qui agit pour la protection du végétal et de l'environnement ainsi que pour la reconquête de la biodiversité avec notamment la prévention, la surveillance et la lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE).

Reconnue Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) depuis 2014, l'association a également reçu, en février 2024, l'agrément au titre de la protection de l'environnement. Cela fait d'ailleurs de POLLENIZ la seule structure reconnue concomitamment OVS dans le domaine du végétal (reconnaissance du Ministère de l'Agriculture), agréée au titre de l'environnement (Ministère de l'Environnement) et signataire d'une convention avec l'Agence Régionale de Santé (Ministère de la Santé).

EEE, l'une des cinq causes majeures d'érosion de la biodiversité.

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) reconnaît les EEE comme l'une des cinq causes majeures d'érosion de la biodiversité, avec les pollutions des océans, du sol et de l'air, le changement climatique, ou la surexploitation des ressources naturelles. En Sarthe, comme dans tous les Pays de la Loire, POLLENIZ agit au quotidien pour protéger, surveiller et lutter contre les Espèces Exotiques Envahissantes. Avec le GDON de Solesmes, présidé par Monsieur Gaëtan Landeau, et l'implication d'une dizaine d'opérateurs bénévoles, les actions de luttas RAE et de surveillance des EEE sont mises en place efficacement.

Pourquoi réguler le ragondin et le rat musqué ?

Aujourd'hui, l'expansion des Rongeurs Aquatiques Envahissants (RAE) est quasiment terminée. Toutefois, la lutte contre ces deux espèces est obligatoire de tout temps et en tout lieu. D'ailleurs, depuis 2014, des textes européens imposent aux États Membres des « mesures efficaces de gestion des Espèces Exotiques Envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne ».

Aussi, il est important de réguler les RAE :

- ➔ Pour les dégâts causés sur les berges : les terriers creusés dans les berges des cours d'eau et des étangs fragilisent les terrains et peuvent conduire à un effondrement des digues et des routes.
- ➔ Pour les dégâts causés aux cultures et aux plantes aquatiques : pour se nourrir, les RAE s'attaquent aux cultures (maïs, jeunes plantations...) et aux plantes aquatiques et semi-aquatiques provoquant une modification de l'équilibre biologique des écosystèmes.
- ➔ Pour éviter la transmission des maladies : les RAE sont vecteurs de maladies telles que la leptospirose. Ils peuvent contaminer, par l'urine, des eaux et zones humides et ainsi représenter un risque pour les humains et les animaux.

Lutter contre les chenilles processionnaires et les frelons asiatiques à pattes jaunes.

Bien que n'étant pas considérées comme une espèce exotique envahissante, à la différence des frelons asiatiques, les chenilles processionnaires représentent un risque important pour les Hommes et les animaux. En effet, les chenilles sont extrêmement urticantes à cause des poils microscopiques qu'elles ont sur le dos et qu'elles libèrent dans les airs. Plus ou moins intenses chez l'Homme, ces urtications peuvent être mortelles chez les animaux.

POLLENIZ propose donc, chaque année, à ses adhérents, de bénéficier d'un traitement de leurs arbres pour limiter les risques sanitaires et la déprédation de leurs arbres.

Concernant les frelons asiatiques à pattes jaunes, POLLENIZ a développé une méthode de lutte en partenariat avec les collectivités des Pays de la Loire et des prestataires privés dans le domaine du Pest Control : le Vesp'Action, qui permet

une prise en charge partielle du montant de l'intervention par la collectivité.

Il est important de traiter les nids de frelons asiatiques à pattes jaunes, qui sont très souvent populeux. Leur comportement agressif lors du dérangement du nid est un réel risque pour la santé publique. Aussi, il est un prédateur des colonies d'abeilles et, plus largement, un gros consommateur d'insectes pollinisateurs autochtones, impactant la biodiversité.

L'ambroisie, une plante dangereuse pour la santé.

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de route, bords de cours d'eau... Ce sont les pollens d'ambroisie qui sont très allergisants. Ils peuvent provoquer des réactions en fin d'été, et quelques grains de pollen par mètre cube d'air suffisent à ce que des symptômes apparaissent chez les sujets les plus sensibles. Pour limiter ses nuisances, la plante doit être éliminée avant la floraison pour empêcher la pollinisation et avant la grenaison pour éviter sa propagation. La lutte contre l'ambroisie peut se faire par arrachage (avec port de gants), par fauchage, ou en empêchant son implantation par technique de végétalisation.

L'association POLLENIZ accueille tous les propriétaires et détenteurs de produits végétaux, ainsi que les opérateurs de luttas collectives et les collectivités.

Pour plus d'informations

📍 ZA de la Belle Croix – 942 route du Mans
72510 Requeil

☎ 02 43 85 28 65

✉ polleniz72@polleniz.fr



Ragondins



Chenille processionnaire



Frelon asiatique



Ambroisie

GDON de Solesmes (Groupement de défense contre les organismes nuisibles)

Le ragondin est arrivé d'Amérique du sud vers 1880 en France, en élevage pour sa fourrure. Il a été lâché dans la nature où il s'est reproduit très vite. Il est classé en tant qu'espèce nuisible.

Dans leur environnement d'origine, les populations de ragondins sont régulées naturellement par leurs prédateurs, le puma et l'alligator. Mais dans les pays où il a été introduit, il n'y a aucun prédateur naturel et il se reproduit donc en grand nombre.

Le ragondin est porteur d'une maladie transmissible à l'être humain et aux animaux, la Leptospirose. C'est une maladie transmissible par l'urine des rongeurs. Cette bactérie se propage dans l'eau des rivières et des plans d'eau.

Les symptômes se manifestent de deux jours à trois semaines après le contact avec la bactérie, sous forme de fièvre, de maux de tête, de frissons, nausées, vomissements, diarrhées, douleurs musculaires, éruptions cutanées ou encore d'infections oculaires.

Sur la commune de Solesmes nous essayons de réguler le grand nombre de ragondins pour limiter le risque de propagation de la Leptospirose, grâce à des cages installées sur la Sarthe. Nous sommes navrés de constater que certaines de ces cages ont été volées, ce qui empêche la bonne régulation de cette espèce nuisible et contribue à la propagation de la bactérie. Donc merci aux protecteurs de ce nuisible de bien réfléchir avant de voler les cages de la commune. Et pour toutes infractions, des suites judiciaires seront engagées...



Contact

👤 Landeau
Gaëtan
☎ 06 87 91 38 01

Solesmes - rue Jules Alain et rue Angevine Travaux de mise en séparatif du réseau unitaire

La Communauté de communes du Pays sabolien

La Communauté de communes du Pays Sabolien a pris la compétence assainissement collectif au 1er janvier 2020.

Le service assainissement porte sur la collecte et le traitement des eaux usées de 1 090 800 m³ facturés en 2023 pour 11 912 abonnés par 16 unités de traitement (5 stations d'épuration à boues activées, 4 filtres, 7 lagunes), 66 postes de refoulement et 202 Km de réseau.

Les intervenants

- **Maître d'ouvrage** : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS SABOLIEN
- **Maître d'œuvre** : SAFEGE
- **Entreprises** : GT CANALISATIONS

Projet

Le projet a pour but la création d'un réseau de collecte par la mise en place d'une canalisation eaux usées avec reprise des branchements particuliers. Ainsi que le réemploi du collecteur unitaire existant en tant que collecteur pluvial.

Le projet consiste à réaliser un réseau d'eaux usées en PVC Ø 200 sur 1480 ml et de créer 130 branchements neufs d'eaux usées pour les tranches 1 et 2.

L'emprise des travaux concerne la rue Jules Alain, rue Sainte-Cécile, rue Angevine, Le Clos du Verger, Le Clos de la Butte, Le Champ de la Croix, une partie de l'allée du Maine, une partie de la rue Dom Delatte, une partie de l'allée du Puits aux Moines, rue de la Tournerie et route de la Chapelle du chêne.

Des contrôles de branchement obligatoires et gratuits sont en cours de réalisation, afin de vérifier la possibilité de raccorder l'ensemble des usagers de manière gravitaire sur le nouveau réseau d'eaux usées.

La circulation automobile est interdite dans l'emprise des travaux de 8h à 17h. Elle est rétablie le soir et le week-end suivant les possibilités du chantier. Un itinéraire de déviation sera mis en place.

Découpage des tranches



Coût :

- Montant Mission Maîtrise d'œuvre : 63 805,00 € HT, 76 566 € TTC
- Montant du Marché :
Eaux usées : 966 387,21 € HT, soit 1 159 664,65 € TTC
Eaux pluviales : 364 568,55 € HT, soit 437 482,26 € TTC
Eau potable : 30 082,00 € HT, soit 36 098,40 € TTC

Financement :

- Eaux usées et Eau potable : 100 % Communauté de communes du Pays Sabolien
- Eaux pluviales : 100 % Commune de Solesmes
- Subvention de l'Agence de l'eau à hauteur de 30% de la partie eaux usées.

Délais :

- Démarrage : septembre 2024
- Fin prévisionnelle : mai 2025

Manuela FERRAND,
Technicienne Assainissement et Eau de la
Communauté de communes du Pays Sabolien

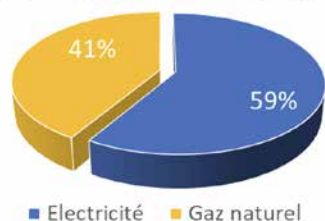
Présentation du bilan énergétique CEP

La commune de Solesmes adhère au service de Conseil en Energie Partagé, porté par le syndicat mixte du Pays Vallée de la Sarthe. Ce service met à disposition des collectivités un thermicien pour les accompagner dans la maîtrise de leurs consommations énergétiques.

A ce titre, la commune a bénéficié d'un bilan de ses consommations énergétiques et d'un état des lieux de la performance énergétique de son patrimoine (bâtiments et éclairage public). Il ressort de ce bilan que :

- La commune consomme 400 000 kWh d'énergie par an (électricité et gaz), ce qui représente la consommation annuelle d'environ 25 maisons individuelles ;
- Les consommations énergétiques annuelles génèrent 70 tonnes d'émissions de CO₂, soit l'équivalent d'environ 35 voitures roulant 15 000 km par an ;
- La commune consacre près de 5% de son budget pour l'achat d'énergie, soit environ 60 000 € par an ;
- Le gaz naturel représente 41% des consommations énergétiques de la commune et l'électricité 59%.

Répartition des consommations par type d'énergie



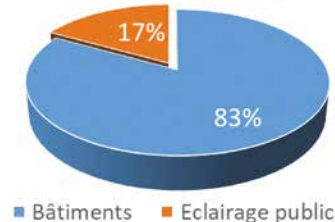
L'éclairage public

L'éclairage public représente actuellement 17% des consommations énergétiques totales de la commune, pour

un coût annuel de 12€ par habitant. Les actions engagées par la commune pour rénover le parc (en installant notamment des lampes LED, moins énergivores), et pour réduire le temps d'éclairage, ont déjà permis de réaliser 35% d'économies d'énergies et 20% d'économies financières.

Le parc d'éclairage public est globalement en bon état, des préconisations ont été formulées pour l'améliorer à court et moyen termes.

Répartition des consommations par secteur



Les bâtiments communaux

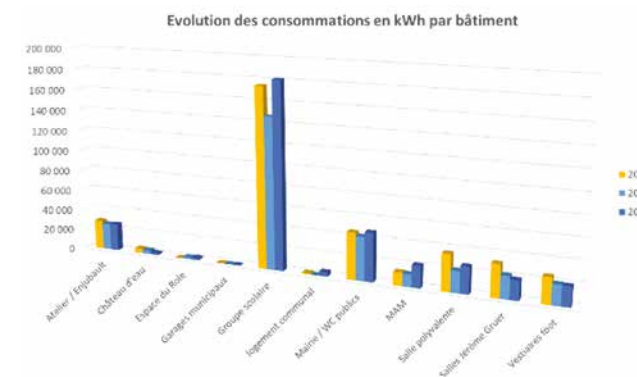
Les consommations énergétiques des bâtiments communaux représentent 83% des consommations énergétiques totales de la commune, pour un coût de 40€ par habitant et par an.

7 bâtiments communaux, pour une surface totale de 2 755 m², consomment annuellement ces 332 MWh. Le groupe scolaire est le principal consommateur puisqu'il représente à lui seul la moitié des consommations de ce secteur.

La performance énergétique du bâti communal est moyenne, reflétant un parc de bâtiments construits ou rénovés entre les années 1980 et 2010. De nombreuses préconisations ont été formulées afin d'améliorer, à court ou moyen terme, leur isolation ainsi que leurs équipements de chauffage, ventilation et éclairage. Les possibilités

d'installations d'énergies renouvelables (photovoltaïque, solaire thermique, chaudière au bois) ont également été passées en revue.

La réglementation



Ce bilan a également été l'occasion de sensibiliser les élus aux nouvelles réglementations liées à la performance énergétique des bâtiments publics. Il apparaît ainsi que plus de la moitié du patrimoine communal (groupe scolaire, salle polyvalente, stade, atelier municipal et salles Jérôme-Gruet) sont assujettis au décret Eco-Energie Tertiaire. Ce décret est issu des derniers objectifs nationaux en termes de consommations énergétiques et d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Il impose ainsi de réaliser 60% d'économies d'énergies sur ces bâtiments d'ici 2050. Dans ce cadre et au regard de la représentativité du groupe scolaire dans les consommations énergétiques, il apparaît clairement que ce bâtiment sera rénové en priorité...

Olivier HENNEVERT-THIERRY,
Conseiller en énergie partagé du Pays Vallée de la Sarthe

« Carbocage » : Un plan départemental de gestion durable des haies

Dans le cadre de sa politique en faveur de la transition énergétique, le Département a souhaité engager une démarche de stockage de carbone dans les haies en accompagnant les exploitants agricoles vers une meilleure gestion de ces massifs végétaux.

Stocker le carbone par une gestion optimisée des haies

Le bocage, entretenu par les agriculteurs, est un puits de carbone capable de compenser une partie des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités humaines. Sans gestion, les haies vieillissent et se dégradent, c'est pourquoi il faut adopter une gestion dynamique et durable de la haie permettant son renouvellement et ainsi assurer ses fonctions de production de bois, stockage du carbone, habitat pour la biodiversité (faune, flore), filtration de l'eau, limitation de l'érosion et valorisation des paysages.

→ Le saviez-vous ?

Une plantation de haies peut stocker entre 3 et 5 tonnes de carbone au kilomètre, soit 500t sur 15 ans, à l'échelle d'une exploitation !

Ce projet « Carbocage », porté par l'association Solenat, s'appuie sur la méthode haies du label « Bas Carbone ». L'objectif est d'optimiser à la fois la « séquestration » du carbone et les autres qualités écologiques des haies (biodiversité, qualité de l'eau, lutte contre l'érosion) par des méthodes d'entretien adaptées. L'association aura pour mission :

- d'identifier les agriculteurs volontaires
- de réaliser un plan de gestion durable des haies (diagnostic et plan d'actions) sur 15 ans
- d'assurer le suivi technique de la réalisation

- de réaliser un audit final permettant d'obtenir des certificats crédits carbone.

A l'heure actuelle, cette action de gestion durable des haies est réalisée dans 9 exploitations Sarthoises, avec le projet d'accompagner dix par an, par la suite. Le Département de la Sarthe contribue à hauteur de 400 000 € pour la totalité du partenariat « Carbocage ».

Une haie bocagère a des propriétés écologiques indispensables, pour préserver la biodiversité, ralentir la filtration de l'eau, limiter les écoulements sur les parcelles agricoles... Dans le projet Carbocage, la méthode est incitative pour les agriculteurs et c'est pour leurs propriétés en matière de stockage de carbone que ces végétaux sont valorisés :

- en moyenne, 100T équivalents CO₂ sont « séquestrés » par les haies, sur une période de 5 ans
- les agriculteurs sont payés 92€ / T eq CO₂ (sur tonnes de carbone additionnelles), avec un bonus pour les exploitations ayant une forte densité.

Une politique départementale bocagère dynamique

Depuis de nombreuses années, le Département encourage déjà la sauvegarde du bocage. La collectivité a récemment élargi son action et propose d'accompagner les agriculteurs, mais aussi les particuliers, les collectivités, les associations et les entreprises dans leur(s) projet(s) autour du bocage.

Les actions proposées sont étendues et ne concernent désormais plus seulement les haies mais aussi les autres éléments du bocage via un accompagnement technique et financier sur la création et la restauration de mares, la plantation d'arbres isolés ou en verger, la plantation de bosquets, la création de têtards et la mise en place de clôture dans le cas où celle-ci est nécessaire pour protéger l'élément du bocage créé.



Entre 2015 et 2019, l'accompagnement historique du Département a permis la plantation de plus de 130 kilomètres de haies auprès d'exploitations agricoles sarthoises, avec une moyenne de 32 kilomètres et de 1 200 arbres subventionnés tous les ans.

Depuis l'élargissement de cet accompagnement en juillet 2019, le Département a accompagné :

- la création ou la restauration de 290 mares,
- la plantation de 3 000 fruitiers,
- la plantation ou la mise en têtard de 3 565 arbres,
- la plantation de 10 800 plants en bosquets (pour une surface totale cumulée d'environ 3,75 ha),
- la plantation de 1 565 jeunes plants en agroforesterie,
- la plantation de 165 kms de haie supplémentaire.

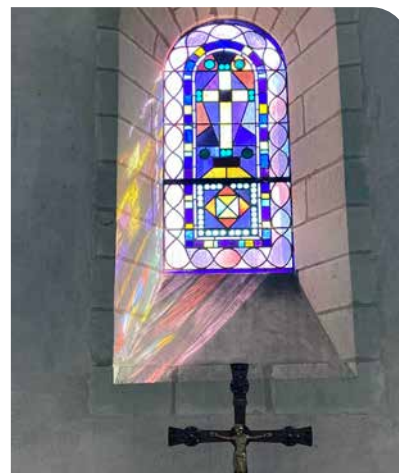


Pour aller + loin

👤 Anaïs Schmitt, technicienne biodiversité au Conseil départemental de la Sarthe

☎ 02 44 02 40 43

🌐 www.sarthe.fr



Informations religieuses

Abbaye Saint-Pierre

Contact

📍 1 place Dom Guéranger
 ☎ 02 43 95 03 08
 ☎ 02 43 95 68 79
 ✉ abbaye@solesmes.com
 🌐 www.abbayedesolesmes.fr

Horaires

⚡ **Messe** : tous les jours à 10h
 ⚡ **Visite libre de l'église** :
 de 11h15 à 13h et de 14h à 18h15
 en dehors des offices
 ⚡ **Exposition permanente et magasin** (CD de chants grégoriens et livres) : vde 9h à 12h45 et de 14h15 à 19h sauf pendant les offices

Abbaye Sainte-Cécile

(moniales bénédictines)

Contact

📍 3 rue Sainte-Cécile
 ☎ 02 43 95 45 02
 ✉ stececile.solesmes@free.fr
 🌐 www.abbaysaintececiledesolesmes.com

Horaires

⚡ **Messe** le dimanche à 10h, en semaine à 9h45



Eglise paroissiale

Contact

📍 Presbytère de Sablé
 11 rue St-Nicolas
 ☎ 02 43 95 03 80
 ✉ paroisse.solesmes@sartheccatholique.fr

Horaires

⚡ Dimanche et fêtes : **messe** à 9h30

Association des Amis de Solesmes



L'Association des Amis de Solesmes permet aux habitants du village mais plus encore à tous les français et aux personnes de nations étrangères – ils représentent un certain nombre - de privilégier un lien spirituel particulier avec les bénédictins de l'Abbaye St-Pierre de Solesmes. Plusieurs fois dans l'année, chaque membre reçoit une Lettre conséquente. Les moines se mettent à la planche ; ils rédigent des articles de type historique, quelques fois en lien avec un sujet d'actualité contemporain ; L'Assemblée générale permet aux adhérents de se retrouver chaque année ordinairement une journée entière, un des derniers samedis de septembre. Dans la suite de la Messe conventuelle, le déjeuner est partagé avec quelques moines à la Marbrerie, magnifique édifice à proximité du monastère. L'occasion est donnée d'entendre les nouvelles de la communauté relevant de l'année antérieure. Une conférence s'en suit, le plus souvent par un frère moine de la communauté ; une conclusion par le Père Abbé trace une ligne spirituelle directrice pour les temps à venir.

Plus de 800 Lettres sont ainsi envoyées de par le monde. En juillet 2024, l'association a participé financièrement au succès de la Session Internationale de chant grégorien organisée à Solesmes ; 75 stagiaires en présentiel et une quarantaine en distanciel participaient à cette formation ouverte à tout un chacun : belges, écossais, espagnols, irlandais, suédois, allemands, même des adeptes du chant grégorien de l'Ile de Wight, de la Corée, de la République Démocratique du Congo : tous s'adonnaient à chanter à pleine voix à l'unisson.

Contact

👤 Philippe LENOBLE
 ✉ lesamisdesolesmes@free.fr

L'abbaye Sainte-Cécile de Solesmes

Dominant la Sarthe de sa masse imposante, l'abbaye Saint-Pierre fait partie du paysage solesmien. Ses cloches éveillent le village tôt le matin et retentissent encore bien des fois dans la journée. Mais le village connaît-il l'abbaye Sainte-Cécile ? Certes son clocher se distingue facilement depuis la rive droite, ainsi que ses bâtiments nichés dans la verdure. Mais qui soupçonne l'existence de ces moniales invisibles ou cachées, aperçues au mieux à l'occasion d'un vote à la mairie ? Ont-elles été fondées il y a mille ans en même temps que les moines ?

Non, elles existent depuis 1866. C'est le 16 novembre de cette année que Dom Guéranger, le restaurateur de l'abbaye des moines, se présentait, un simple feuillet en main, dans la maison du bourg de Solesmes actuellement occupée par les Servantes des Pauvres, pour lancer l'aventure qui dure toujours. Quelques jeunes filles désireuses de mener la même vie monastique que celle des moines l'y attendaient en effet.

Ce soir-là, il vint « organiser la maison », indiquant l'horaire, les dispositions d'une journée monastique et les points de l'observance bénédictine. Il lut son papier, puis d'un ton plus solennel : « *J'ai résolu*, dit-il, *de remettre le gouvernement de la maison à Sœur Cécile Bruyère, que vous considérerez désormais comme votre supérieure* ». Alors il distribua les autres emplois : cuisinière, sacristine, infirmière, lingère... Une sœur devait faire les commissions. La séance terminée, on célébra les vêpres dans le petit oratoire. Tout était simple dans ce début. Tandis que, plus loin, les constructions du futur monastère commençaient à s'élever en pleins champs à la sortie du village, un germe chargé de promesses venait d'être planté en terre. Il deviendrait un grand arbre sous la conduite du Père Abbé qui, selon sa propre expression, s'instituait « maîtresse des novices ».

Chaque jour, il venait initier les postulantes à la prière liturgique et leur apprendre les mélodies grégoriennes. Parfois présent aux offices, il faisait asseoir à la fin la petite communauté pour l'encourager et signaler, séance tenante, les erreurs et les défauts. Il commentait ensuite l'évangile, les psaumes, la Règle de saint Benoît et enseignait comment accomplir les activités quotidiennes. Rien n'échappait à sa vigilance, pas même le menu des repas et la qualité des objets à l'usage de chacune. À voir son zèle, son entrain, on pouvait supposer que toutes ces tâches étaient pleines de charmes pour lui.

Les murs du nouveau monastère, eux, s'élevaient, mais bien lentement. Or, le Père Abbé avait décidé de donner l'habit monastique aux sept premières novices dans le nouveau monastère. Au début du mois d'août 1867, les toitures n'étaient pas achevées, on n'avait pas encore placé la moitié des portes et des fenêtres, les ravalements en pleine activité donnaient une poussière intense, l'escalier n'avait ni plafond ni rampe et les cloisons des cellules étaient inachevées. Qu'importe, ordre fut donné de commencer le déménagement le lundi 12 août. On chargea meubles et objets de toute sorte sur des charrettes prêtées par les moines, on les déchargea dans les rares pièces à peu près disponibles puis, armé de pelles, brouettes et balais, on se mit à déblayer les décombres. Le 13 août, les postulantes trouvèrent à se loger vaillamment que vaillent, prenant avec bonne humeur les inconvénients d'une telle situation. Un exemple : comme les fenêtres ne fermaient pas, un soir, la pluie vint inonder l'oreiller d'une des sœurs et lui rafraîchir la tête. Sans



s'émouvoir, elle installa un parapluie et se rendormit autant qu'elle put.

Le 14 août, dans l'oratoire provisoire qui avait pris un air d'élégance, la vêtue fut présidée par le Père Abbé. Outre les quelques personnes invitées qui eurent à se caser comme elles pouvaient dans les vestibules et le corridor, il y eut une autre assistance : des grappes d'ouvriers suspendus aux échelles suivant par les fenêtres la cérémonie, têtes découvertes et larme à l'œil.

Un an plus tard, le 15 août 1868, ces mêmes premières moniales émettaient leurs vœux perpétuels. Dom Guéranger continua de veiller sur elles, s'effaçant progressivement afin d'habituer la jeune Prieure à gouverner.

En 1870, le Pape Pie IX accorda une abbesse à la communauté. Mère Cécile Bruyère, âgée seulement de vingt-quatre ans, pouvait donc recevoir la bénédiction abbatiale. Comme la guerre franco-prussienne désolait alors la France, ce ne fut que le 14 juillet 1871¹, que l'Evêque du Mans la bénit solennellement dans l'église désormais achevée, emplie d'une foule émue. Cette journée apporta à Dom Guéranger une joie sans mélange : « *J'avais 30 ans ce jour-là !* », disait-il, alors qu'il en avait 66. Le 12 octobre suivant, ce fut l'église qui reçut sa consécration. Le monastère était désormais bien fondé, la communauté pouvait s'accroître.

Pourtant quatre ans plus tard, le 30 janvier 1875, Dom Guéranger s'éteignait. Il avait légué à ses moniales le meilleur de lui-même. Mère Cécile devait désormais gouverner seule. Elle fit régner liberté et joie, selon la ligne tracée par le Père Abbé qui avait voulu que les moniales soient « Alléluia de la tête aux pieds ».

Qui était cette première jeune abbesse ?

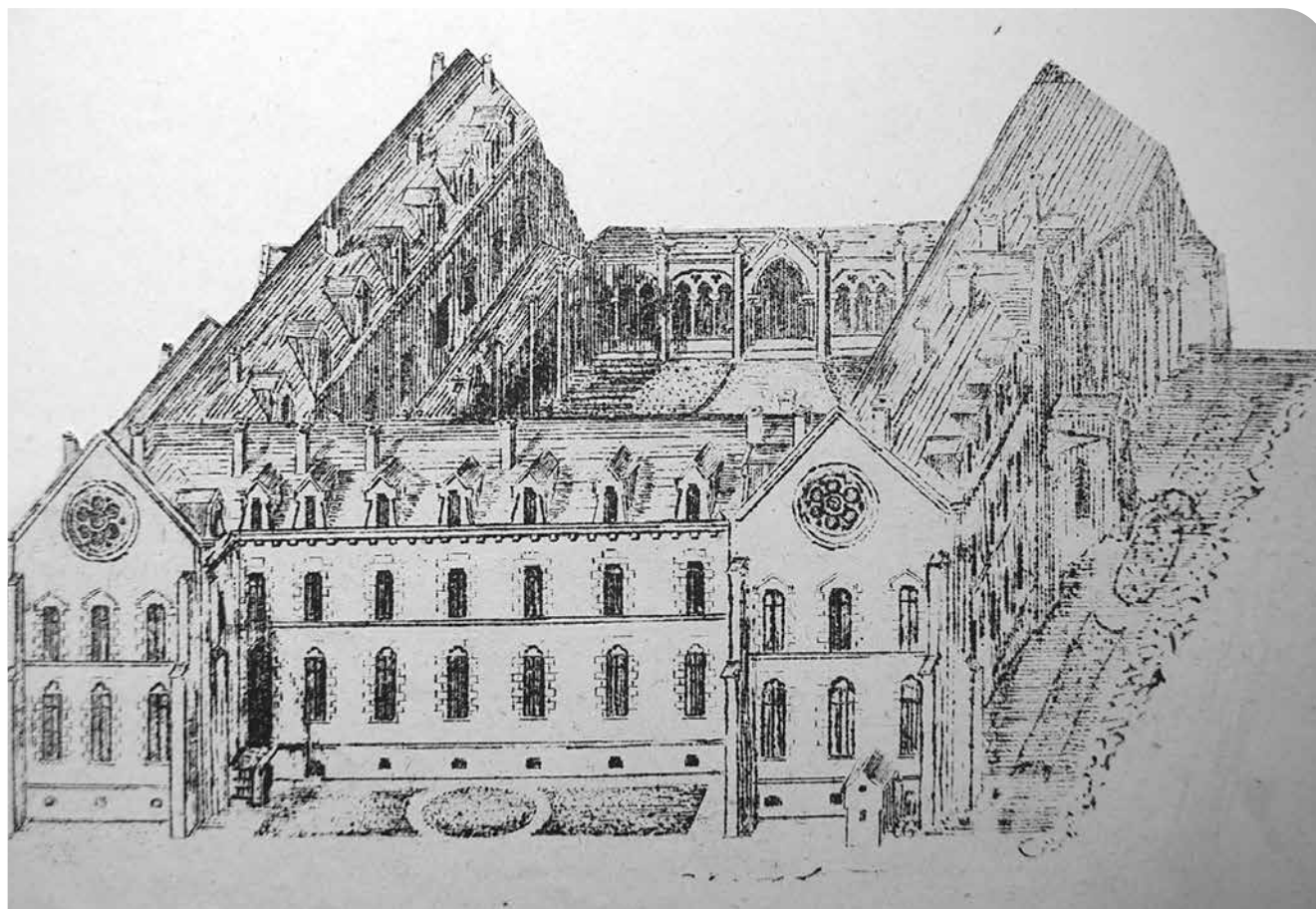
1 A l'époque la fête nationale de la France était le 15 août.

La première abbesse de Sainte-Cécile

Elle était née le 12 octobre 1845 à Paris sous le nom de Jenny Bruyère. Mais en 1853 son père installa la famille dans le logis de Coudreuse, près du village de Chantenay. D'emblée, elle se sentit « fille des champs », comme elle disait. Dom Guéranger fit sa connaissance en la préparant à sa première communion. Elle eut lieu le 28 mai 1857 dans l'église de Sablé. Un jour, Jenny s'ouvrit au Père Abbé : elle désirait mener la vie monastique telle qu'elle la voyait pratiquée à Saint-Pierre. Mais lui ne se sentait pas prêt à effectuer une nouvelle fondation : « *Ce qui est sûr, lui répondit-il, c'est que je ne fonderai pas un monastère avec vous seule !* »

Il ignorait qu'à Chantenay parmi les choristes de la paroisse et à Sablé, des vocations se dessinaient, ainsi qu'à Marseille parmi des jeunes filles qui vivaient dans la mouvance du monastère naissant de Sainte-Madeleine, seconde fondation de Solesmes. Il comprit peu à peu qu'il lui fallait aller de l'avant : « *Dans des conditions analogues aux vôtres, que de sœurs de toutes parts ! Que Dieu soit béni du nord au midi, et de l'est à l'ouest !* » écrivit-il un jour à Jenny. C'est ainsi que naquit puis se développa une œuvre de l'âge mûr qui fut très chère à l'Abbé de Solesmes, en proportion des soins attentifs qu'il lui prodigua jusqu'à son dernier souffle, comme nous l'avons évoqué au début de cet article.

Lui décédé, Mère Cécile assumait pleinement sa mission. Elle avait reçu une culture générale, artistique et spirituelle étendue. Les moniales profitèrent largement de son enseignement quotidien sous une forme simple et spontanée. Mais elle participait aussi avec entrain aux travaux matériels de la communauté en particulier lorsque, comme dans les fermes d'alentour, on « tuait le goret » : « *Imaginez-vous notre Mère Abbessse faisant ces jours derniers des boudins, des saucisses, un fromage de cochon, des rillettes, etc..., etc...* ». Elle s'en tirait très bien à la grande satisfaction de la sœur cuisinière



Les vocations affluaient, provenant de tous les milieux, de toutes les provinces et même de pays étrangers. C'est pourquoi Mère Cécile put fonder en 1889 le monastère Notre-Dame de Wisques en Artois et à peine dix ans plus tard celui de Saint-Michel de Kergonan en Bretagne.

En 1901, la loi française sur les associations entravant le maintien d'une libre vie monastique, Mère Cécile décida

le transfert de la communauté dans l'île de Wight en Angleterre à l'imitation des moines. Il fallut partir. Reverrait-on ce monastère tout neuf récemment agrandi ? L'émotion des moniales se révèle dans un récit en patois bas-manceau écrit par Sœur Bénédicte Landeau, née à Solesmes, petite-fille de l'ancien maire, Léon Landeau : « *Nous vlà montées dans la chârte. En vrai on ne causait guère, on n's'en pensait*

pas moins, j'regardais ceutte route où j'étions née. Et je disais comme ça au Bon Dieu : hélas, gardez-moi ben, car vous qui m'avez créée, vous savez ben c'que vous avez mis d'humidité dans mes yeux... » .

Au cours de l'exil, Mère Cécile fut atteinte d'une paralysie dont l'évolution se révéla inexorable. Elle s'éteignit le 18 mars 1909, après quarante-deux ans de gouvernement. Vingt-huit moniales moururent comme elle sans revoir Solesmes.

Mère Claire de Livron lui succéda (abbesse de 1909 à 1928). Elle eut la joie de ramener à Solesmes la communauté qui était restée florissante après plus de vingt ans d'exil. Ce fut un grand labeur car les bâtiments monastiques qui avaient servi d'hôpital militaire étaient très détériorés.

Sous l'abbatit de **Mère Madeleine Limozin** de 1928 à 1948, les professions furent particulièrement nombreuses malgré la douloureuse épreuve de la guerre. Durant cette période l'abbaye accueillit des moniales venant de régions envahies par l'ennemi. Le poids des responsabilités avait pesé trop lourdement sur les épaules de l'abbesse : elle mourut d'une crise cardiaque le 18 avril 1948.

La 4^{ème} abbesse, **Mère Gaudentie Limozin** (1948-1981) se trouvait à la tête d'une communauté qui en vint à dépasser la centaine de moniales. Elle fut en mesure de fonder au loin. Onze moniales partirent en 1967 établir au Sénégal un foyer de prière et de louange : c'est le monastère Saint-Jean-Baptiste de Keur-Guilaye, proche de Keur-Moussa. Puis en 1975, grâce à plusieurs vocations antillaises, naissait le monastère Sainte-Marie-des-Anges à la Martinique. En 1981, sentant ses forces décliner, Mère Gaudentie jugea bon de présenter sa démission.

Entre 1981 et 2011, la communauté fut conduite par **Mère Marie-Bernadette de Maigret** qui veilla avec sollicitude sur les récentes fondations. À Sainte-Cécile, le sérieux de la formation lui parut toujours prioritaire pour nourrir l'esprit de foi indispensable à la vie contemplative.

En 2011, la communauté a élu comme abbesse **Mère Claire de Sazilly**, alors la plus jeune moniale de la communauté. Elle s'attache à faire fructifier l'héritage reçu de Dom Guéranger et des abbesses qui l'ont précédée. La communauté compte à ce jour 35 moniales de 97 à 22 ans.

Dans leur monastère fermé « en apparence, mais en réalité si largement ouvert à la présence du Dieu vivant dans notre monde humain », selon le mot de Jean-Paul II, les moniales exercent leur vocation de louange et d'intercession. Elles présentent à Dieu les événements du monde, du diocèse et très particulièrement de leur bourg de Solesmes, les joies et les peines de leurs contemporains. Elles savent que l'offrande de leur prière et de tout leur être dans le retrait du monde contribue à la mission de l'Église. Elles cherchent Dieu dans le travail humble et pauvre, au sein de leur communauté joyeuse et fraternelle. N'hésitez pas à leur confier les intentions qui vous tiennent à cœur ! **N'hésitez pas non plus à entrer dans leur église pour participer à la prière des moniales !²**

Sœur Marie-des-Neiges JOURDAIN, Frère Jean-Philippe DUVAL



² Durant l'occupation allemande, deux moniales, en raison de leur nationalité anglaise, ont été emmenées et retenues prisonnières dans un camp durant un certain temps. Une moniale juive appartenant à un monastère néerlandais a été discrètement accueillie à Sainte-Cécile presque toute la guerre.



Le café BEAUPLET, cœur battant du village en service continu

« J'avais 18 ans lorsque j'ai rencontré Marcel, au bal de Cri Cri plage, un soir d'été 1955 », se souvient aujourd'hui Denise, 87 ans, un magnifique sourire illuminé de ses yeux myosotis. « Je suis née à Solesmes, avec mes cinq frères et sœurs ». Marcel, lui, était de Poillé-sur-Vègre. « Nous avons vécu 64 années de mariage » ajoute-t-elle, rayonnante.

A cette époque, Denise Guet, une très jolie jeune fille, au terme de son apprentissage de modiste, travaille dans un magasin de tissus-confection à Sablé. Elle monte désormais à Paris pour rejoindre Marcel, ajusteur chez Citroën, Quai de Javel. La vie parisienne ne plaît pas trop à Denise, et puis il est difficile de prendre ses vacances ensemble au même moment. Quelques années plus tard, alors que la marque aux deux chevrons déménage, Denise et Marcel Beauplet décident de revenir au pays. Avec un projet : tenir un café-restaurant.

Notre histoire



Une opportunité se présente, celle de reprendre le café-épicerie « AMY » à Solesmes, anciennement tenu par Monsieur et Madame Leroy, mais la banque se fait tirer l'oreille. C'est grâce à la bienveillance d'Arthur Salesky, maire de Solesmes, que Denise et Marcel pourront concrétiser leur beau projet.

La maman de Denise, très enthousiaste du retour de sa fille près d'elle, lui propose immédiatement de se mettre aux fourneaux. Il faut dire que Madeleine Guet était reconnue pour ses talents de cuisinière. Elle s'était bien rodée au service, après toutes ses années d'expérience au Grand Hôtel ou encore à l'intendance de la Villa St-Anne.

En 1967, le jeune couple reprend le commerce à bras le corps, où plutôt « les » commerces. Bien-sûr le bar et l'épicerie déjà existants, mais c'est aussi le tabac, la presse, le loto et surtout l'activité de restauration qu'ils souhaitent développer. Denise nous raconte comment ils avaient organisé la grande salle pour accueillir 40 couverts, puis aménagé la petite salle capable d'ajouter 32 convives, et si besoin, la cour était couverte pour abriter encore 20 couverts supplémentaires !

« Et puis, nous avions six chambres d'hôtel, avec des pensionnaires auxquels il fallait servir chaque jour petits-déjeuners, déjeuners et dîners sans compter d'autres pensionnaires logés chez l'habitant ». Et toujours Madame Guet pour garantir un gourmand plat du jour. Sa spécialité ? Les rognons sauce madère, ou encore la lotte à l'armoricaine, un régal. « Le dimanche ? Nous étions ouverts naturellement », nous confirme Denise, presque étonnée de la question. « Nous proposons alors un menu un peu plus travaillé ».

Il fallait s'organiser : « Marcel ouvrait le bar avant 7h, et moi je fermais à 21h, en théorie... Ma sœur Marie-Louise nous aidait souvent. Ouvert sept jours sur sept. Pendant les 8 premières années : nous n'avons pas pris un seul jour de vacances. Une vie très pleine ! Nous avons croisé d'illustres personnalités comme Claude Nougaro, Jean-Paul Belmondo et d'autres personnes connues qui séjournèrent au Grand Hôtel et venaient acheter leurs cigarettes.



D'autres personnages célèbres, beaucoup moins recommandables cette fois, ont franchi la porte... dans notre métier, nous avons le devoir de discrétion » sourit Denise. Que chacun s'occupe de ses rognons, aurions-nous pu entendre au comptoir ! *« Et de rigueur aussi, il s'agit de tenir une comptabilité précise des consommations des pensionnaires pour se faire payer ensuite par leur entreprise ».*

Denise nous fait voyager dans ses souvenirs. Qui n'a pas vécu l'ambiance bistrot ? « Café Beuplet » pour les uns, « Chez Denise & Marcel » pour les autres, le couple iconique, de véritables metteurs en scène de ce lieu cher aux Solesmiens, a fait de ce commerce un théâtre au centre du village, où se jouait chaque jour une nouvelle scène ; un lieu de rencontres où se rassemblaient la communauté des voisins, ouvriers ou notables, étrangers de passage s'arrêtant sur leur chemin pour boire un coup, ou prendre un repas d'une cuisine familiale simple et appréciée.

Le décor : Des tables, des chaises, un comptoir, un présentoir de voitures miniatures Majorette, des montres Kelton, ou des piles Varta ; des paroles parfois pour ne rien dire mais qui rencontrent toujours un auditoire convivial ; les amères volutes bleuâtres de gitanes maïs pour dissiper les indicibles souvenirs de soldats ; la gloire à la fiche de paye autour d'une chopine ou d'une fillette ; les fumets odorants d'une soupe aux poireaux ; le coup d'œil oblique vers le bar de la ménagère entrant dans l'épicerie ; la bouteille de goutte qui danse de table en table pour clôturer un repas qui serait inachevé sans l'indispensable « rincette » ; le touriste ravi d'acquérir une figurine de moine en plâtre, en souvenir de Solesmes.

Les acteurs principaux à l'affiche du café BEAUPLÉ : quelle distribution ! Polyte, le menuisier à l'humour aussi décapant qu'un verre de blanc sec, et aussi très aimé par les gosses auxquels il offrait régulièrement des bonbons - Louis Valentin : le garagiste, toujours prêt à donner un coup de main aux sœurs de la maison St-Michel - Pointu : le célèbre coiffeur du village, qui n'hésitait pas à abandonner un client sur son fauteuil pour se rendre au café,

et colporter une histoire entendue à la radio, reprise à son compte avec sa faconde pleine d'imagination - Boutruche : le forgeron maréchal-ferrant, qui déposait parfois sa brouette à l'entrée du café, en prévision d'un retour à la maison potentiellement compliqué ; Rezé, passionné de courses hippiques à Sablé, et dont la jument savait rentrer de Solesmes à la maison sans conduite accompagnée... pour ne citer qu'eux, nous évoque Jacky Valentin avec un sourire complice.

Les scénarios : L'effervescence des parties de cartes à la sortie de la messe dominicale : la manille, la coinchée, la belote avec Louison et Hubert ou encore le « trut » pour qui ose affronter le bluff redoutable du père Poignant ; la salle de restaurant transformée en rendez-vous de chasse incontournable de la famille Lelièvre ; les échanges enflammés lors des élections ou encore les orages footballistiques ; les soirées interminables des pensionnaires à réinventer le monde du travail chez Bel ou à la Sabim ; les routiers qui s'offrent tour à tour une tournée avant... de reprendre la route ! La fête du village à Pâques quand Marcel et Denise s'associent à l'équipe du Grand Hôtel pour servir une foule venue admirer le défilé des chars fleuris.

Après 14 années sans sortir de l'auberge, Madame Guet mère, 70 ans, commence à fatiguer et décide d'éteindre la flamme de ses fourneaux. Denise et Marcel conservent l'activité bar-tabac-presses et transforment le restaurant en supérette de 1981 à 1989.

Un immense merci à Denise Beuplet pour le partage de ses souvenirs, pour ce magnifique exemple du travail bien fait dont on a satisfaction et le témoignage d'une vie dédiée au service de toute la communauté. Une histoire de famille qui se pérennise, avec Marlène Guet, nièce de Denise, qui nous accueille aujourd'hui toujours gracieusement à la mairie ou à l'agence postale de Solesmes.

Thierry Quantin

Le Bœuf Fermier, toujours faire mieux



Un an déjà que Monsieur Sanchez a pris la succession de Monsieur Nicolas rue Marchande. Les avis des clients sont unanimes : c'est une réussite !

Né à Château-du-Loir, le jeune Fabrice est tombé très tôt dans la marmite, feuilletant avec envie les livres de recettes de sa maman, ayant pour objectif de surprendre la table familiale avec un beau dessert du dimanche. A l'âge de 7 ans, en 1978, c'est l'exil vers l'est de la France, à Sochaux où son papa travaille chez Peugeot. Dès la fin du collège, après un bref écart de parcours en mécanique, c'est l'école hôtelière qu'il rejoint afin de poursuivre sa formation.

C'est l'occasion d'apprendre sérieusement la pâtisserie. Le jeune mitron découvre alors le métier dans la meilleure pâtisserie du coin réputée pour ses excellents gâteaux. S'enchaînent ensuite les expériences professionnelles en Alsace : d'abord à Munster, ensuite un restaurant étoilé à Sélestat. Rien que le fait d'évoquer la cuisine alsacienne met déjà l'eau à la bouche tant

elle est savoureuse. Elle tire en partie ses délices de ses racines outre-rhin, que nos grands-mères ont su fabuleusement réinterpréter. C'est exactement l'esprit que recherche Fabrice.

A son retour d'une année d'armée en Allemagne, le jeune cuisinier et pâtissier multiplie ses expériences à Paris, Vienne, Beaune, Chagny ou encore Saint-Père-sous-Vézelay.

En 2007, alors que son père prend sa retraite et revient en Sarthe, Fabrice Sanchez rejoint les cuisines du Grand Hôtel de Solesmes où il seconde le talentueux Chef Didier Serre dont les critiques Gault&Millau admirent *« son attachement à promouvoir une vision classique et soignée de la cuisine, avec de beaux produits, des cuissons précises et des sauces dans les règles de l'art »*.

Monsieur Sanchez, au caractère affirmé, n'est pas destiné à rester 'second' toute sa vie ; depuis longtemps il entend gérer ses affaires tout seul. Une opportunité de diriger les cuisines se présente à la maison de retraite St-Michel, le séjour sera de courte durée car la véritable motivation de Fabrice est définitivement de travailler pour son propre compte et pour ses propres clients.

Nous y sommes, le Bœuf Fermier, voilà ce qui peut convenir ! *« Une petite structure, chez moi, avec mon caractère et mon idée très précise de ma mission. Proposer une cuisine « cuisinée », c'est à la fois très simple à énoncer mais si rare aujourd'hui »*, nous dit Monsieur Sanchez.

Financièrement cependant, s'installer n'est pas chose facile. Heureusement, pour se lancer, notre restaurateur a bénéficié d'un prêt d'honneur par l'association Réseau Initiative Sarthe. *« Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent »*, écrivait Victor Hugo.

Modestement, Fabrice nous avoue qu'il est encore tôt pour que nous parlions de succès. *« La seule question que je me pose chaque jour : ma cuisine est-elle bonne et généreuse ? »* insiste-t-il.

Pour répondre à sa question, notre restaurateur concentre au « Bœuf Fermier » tout ce qu'il a appris : travailler les produits de la région, renouveler les menus régulièrement, tout cuisiner sur place, du sucré au salé. Seul le pain est importé... de 150 mètres ! Et surprendre ses clients aux heures gourmandes lorsque l'heure des repas sonne. Il est peut-être encore temps de réserver une table pour déjeuner ou dîner dimanche prochain.

Marie Jaquet et Thierry Quentin

MECACHROME : sous-traitance et surperformance



Monsieur Etienne Braud, vous êtes directeur du site de Solesmes depuis 10 ans, merci de partager quelques mots à propos de cette belle entreprise.

MECACHROME est une entreprise spécialisée dans la mécanique de précision pour les industries aéronautique, aérospatiale et automobile, fondée en 1937 à Colombes par M Eugène Casella. L'usine de Solesmes a été créée en 1991 dans le cadre de la croissance du groupe, et produit pour les secteurs automobile et aéromoteur.

En 2004, la croissance du groupe se fait avec le rachat des entreprises R'Tec et JPX, ainsi qu'avec la création de l'usine de Mirabel au Canada pour se développer outre-Atlantique. En 2008, le groupe est repris par trois actionnaires, la BPI, le FTQ, et ACE management. En 2021, MECACHROME rachète le Groupe Hitim, et en 2022, le groupe fusionne avec WeAre Group. Le nouvel actionnariat se compose désormais de Tikehau Capital et Bpifrance. MECACHROME devient le leader français, fer de lance de la sous-traitance aéronautique.

Le groupe MECACHROME regroupe 5000 collaborateurs sur 22 sites à travers le monde (France, Canada, Portugal, Maroc, et Tunisie). Nous sommes 350 sur l'usine de Solesmes. Nous travaillons en 3 équipes sur 24h.

D'après vous : comment expliquer la notoriété de MECACHROME ?

La conjugaison de deux principaux atouts :

D'abord notre savoir-faire : nos services développent des process pour des pièces très spécifiques et complexes, telles que des éléments de turbines aéronautiques, des

composants de trains d'atterrissage pour les Airbus A320 ou Boeing 737, des éléments de structure d'avion, et aussi la fabrication et l'assemblage de moteurs de compétition automobile pour la Formule 1, les Grands Prix Formule 2 et 3, et le WEC (championnat du monde d'endurance, dont les 24H du Mans). Sur l'usine de Solesmes nous produisons des culasses pour les moteurs automobiles Premium (PORSCHE, AMG, FERRARI), des aubes de réacteur pour le moteur de nouvelle génération LEAP, et des pièces pour le spatial.

Ensuite, la qualité de service : nous sommes sous-traitants et nous travaillons chaque jour à maintenir la confiance de nos clients en matière d'approvisionnement et de qualité. Pour le site de Solesmes notre taux de livraison à l'heure est de 100 %, et notre taux qualité est au meilleur standard mondial. Nous sommes certifiés ISO9001, IATF, EN9100 et ISO14001.

Qu'est-ce qui motive vos collaborateurs ?

Notre activité est passionnante et de nombreux métiers évolutifs sont proposés dans l'entreprise : de la métrologie, le bureau d'études, l'ingénierie, les lignes de production, la programmation, la logistique.

De plus, nous proposons à nos collaborateurs des formations qualifiantes pour accompagner la croissance du groupe.

Nous avons été honorés de recevoir la visite du Président François Hollande en 2016 venu saluer le dynamisme de MECACHROME !

Thierry Quantin



Vie associative

A.P.E.I. de Sablé/Solesmes

PINAUD Marie-Joseph 02 43 92 06 07

Association de Pêche « La Sabolienne »

Emmanuel COURTABESSIS 06 15 46 00 98

Association des Parents d'Elèves (APE)

Audrey FROGER 07 87 15 64 46

Club des Retraités

Marie-Paule TURQUAIS 02 43 62 28 86

Comité de Jumelage

René TROTTIER 06 26 67 22 31

Comité des fêtes

Didier CHEVREUIL 06 34 03 62 13
Daniel LANCELEUR 02 43 92 27 41

Groupe des Organismes Nuisibles de Solesmes

Gaëtan LANDEAU 06 87 91 38 01

Jeunesse Sportive Solesmienne

Adrien LEDREAU 06 38 81 09 36

La Solesmienne - Fléchettes

Valentin NEANT 06 11 84 47 04

Le Souvenir Français

Daniel LEROY 06 27 16 52 77

Les Amis de Solesmes

Philippe LENOBLE 02 43 95 03 08

Maison de retraite

Association Saint-Michel

Fabien LORNE 02 43 95 19 25

Association Saint-Raphaël

Xavier LE CONTE 02 43 95 19 25

Rotary Club

Stéphane PLUMAS contact@rotary-sable.org

Le Verger du Pré-sur-l'eau

Guy MAUGEAIS 06 95 54 36 82

Solesmes Loisirs Culture

Jean-Claude PLAETEOVET 06 83 08 01 75

Billard

Pascal COUBARD 06 17 03 19 13

Club Photo

Patrick TROUILLET 02 43 95 07 53

Ecole de peinture

Jean-Paul MAILLOT 02 43 95 30 31
Michel HIVERT 02 43 92 22 24

Encadrement

Anne-Marie BUSSON 02 43 95 74 78

Groupe Bellator

Aymeric PLAETEOVET 06 37 41 83 52

Gymnastique douce

Chantal TROTTIER 02 43 95 78 54
Evelyne DEBUIRE 06 26 64 42 67

Gymnastique sans complexe senior

Ghuislaine ROBIN 02 43 95 33 95

Gymnastique tonique

Fabienne RENARD 02 43 95 13 57

Informatique

Gérald GAUCLIN 06 82 34 67 16

Patchwork

Michelle REMARS 06 84 56 87 92

Scrabble

Nicole FOURNIER 02 43 95 13 44

Tarot

Paulette FERRAND 02 43 95 33 06

Tennis

Jean-Claude PLAETEOVET 06 83 08 01 75
Eric BRUNEAU 02 43 95 80 16

Théâtre

Lionel MENTION 06 82 93 03 07

Yoga

Sylvie GILLET 02 43 92 57 67

Un temps bien à soi, le YOGA

Chaque lundi, nous nous rassemblons pour un cours plaisant, une sorte de pause hebdomadaire très appréciée par toutes et tous ; les hommes y sont encore très peu nombreux mais il y en a déjà quelques-uns !!! De tous les âges, chacun(e) vient pour soi-même, pour sa détente et retrouver son énergie dans le respect de son propre corps et de ce qu'il permet. Actuellement, ni apollon, ni sirène parmi les adhérents, ni non plus de superchampion(ne).

Généralement, on commence par un échauffement au sol suivi de « postures ».

Véronique PETIT-UZAC (06 25 68 47 15), notre professeure de yoga, les choisit en fonction du souffle, notre énergie subtile pour unir notre corps (ce qui se voit de nous) et notre esprit (beaucoup plus invisible... mais soumis à tensions aussi). Les postures ne sont jamais très compliquées. On vise plutôt leur plus grande justesse. Véronique pioche dans leur grande variété, selon les saisons qui nous impactent différemment tout au long de l'année. Nous poursuivons la séance qui dure 1h30 en tout, avec exercices de respiration, une véritable exploration intérieure, puis terminons par un temps de relaxation pendant lequel l'esprit s'évade parfois.

Véronique pratique le HATHA YOGA depuis 30 ans, cette tradition philosophique asiatique trimillénaire qui ne repose pas que sur le travail du corps. Dans ce but, elle a approfondi ses connaissances en Inde en 2006. « Hatha » en sanskrit signifie « effort » entendu tant pour le physique que pour le mental. Au cours de l'année 2022, elle a accepté de rejoindre la SLC, en remplacement au pied levé de notre précédente professeure de yoga.

Attentive à chacun(e) pendant les cours, Véronique, diplômée, vient chaque semaine de SAULGES pour nous aider à progresser et à trouver « la voie du milieu », c'est-à-dire faire des « efforts », mais ni trop peu, ni trop non plus. Après une année 2023.24 de pratique ensemble, humble et discrète, Véronique nous a dit son plaisir à nous voir beaucoup plus à l'aise et autonomes dans les postures. Faire des progrès est en effet très satisfaisant. Le yoga cependant, est un entraînement qui nécessite comme bien d'autres pratiques physiques, un certain continuum, avec des jours « sans » et même parfois un retour en arrière après des vacances par exemple.

L'activité YOGA de SOLESMES compte une petite trentaine d'adhérents, du village et des proches environs. Sylvie GILLET, après un engagement efficace comme Présidente au sein de l'association FAMILLES RURALES, a souhaité et a travaillé après la dissolution de celle-ci, à faire perdurer ce cours fondé dix ans plus tôt.

L'association SLC a accueilli volontiers notre section yoga parmi ses autres activités, et Sylvie est devenue naturellement, notre « référente-responsable- yoga SLC ».

N'hésitez donc pas à vous joindre à nous pour faire une nouvelle expérience de mieux-être. Deux cours par semaine sont ouverts, le lundi 16h / 17h30 et 17h45 / 19h15, à la salle des fêtes de SOLESMES.

A très vite,



Les associations en détail

Solesmes Loisirs Culture

SOLESMES LOISIRS CULTURE propose un large éventail d'activités permettant de répondre aux attentes du plus grand nombre. A travers les descriptions qu'en font les Responsables de Sections découvrez le centre d'intérêt que vous pourriez partager au sein de notre association. Si vous souhaitez créer une section pouvant correspondre à notre démarche n'hésitez pas à nous contacter pour en faire la proposition.

Pour être adhérents d'une section de « Solesmes Loisirs Culture » il vous suffit de prendre une adhésion annuelle à l'association SLC plus une cotisation spécifique à la section choisie. Le coût de cette dernière est variable en fonction de l'activité que vous désirez pratiquer.

Attention certaines activités ont un nombre limité de places, pour en savoir, plus rapprochez-vous des responsables de sections.

A très bientôt parmi nous !

Jean-Claude PLAËTEVOET



Pour en savoir + :

<http://slc.association.canalblog.com>

<https://facebook.com/solesmes.loisirs.culture>

<http://www.solesmes72/asso-f352-.html>

SLC Patchwork

Horaires

⌚ Les mardis de 14h à 17h à l'Espace Jérôme-Gruet



Contact

👤 Michelle REMARS

☎ 06 84 56 87 92

SLC Encadrement et cartonnage

Horaires

⌚ Les vendredis de 9h à 11h30 ou 14h à 16h30

Dates à retenir

➡ 16 et 17 novembre 24 (exposition)



Contact

👤 Anne-Marie BUSSON

☎ 06 51 22 04 80

SLC Billard

La section billard de Solesmes a fêté cette année son vingtième anniversaire. L'effectif depuis 2023 s'est réduit à un nombre de 11 personnes. Cependant nous avons terminé deuxième du tournoi des retraités sur un effectif de 18 équipes.

Nous invitons les citoyens et citoyennes de la communauté sabolienne à venir découvrir notre sport, basé sur la convivialité, la formation de jeunes joueurs ou joueuses, l'attrait technique et la concentration.

Le billard français, contrairement à ses cousins anglais et américains diffère par le matériel qui se résume par une table sans poche, trois billes (deux blanches et une rouge) et c'est parti. Chaque joueur se voit attribuer une bille en début de partie. Avec la queue de billard le joueur doit la faire entrer en contact avec les deux autres billes sur la table. À chaque contact, le joueur marque un point et peut continuer à jouer. S'il ne touche aucune bille, c'est à l'autre participant de prendre la main. Ce jeu est nommé jeu à la libre.

Afin de mieux découvrir ce sport, le club est ouvert chaque après-midi du lundi au vendredi de 14h à 18h sur RDV à la salle Enjubault à Solesmes.

Venez nombreux, je suis à votre disposition pour tous renseignements.



Contact

👤 Pascal COUBARD

☎ 06 17 03 19 13

SLC Club photo

Créé en 1982, la principale activité du Club Photo est le diaporama en multi vision présenté chaque année au mois d'octobre à la salle des Fêtes de Solesmes.

Il réalise les photos du fleurissement et de nombreuses photos du bulletin communal.

Les dates du diaporama 2025 seront les 17, 18 et 19 octobre.

Entrée gratuite, venez nombreux.



Contact

👤 Patrick TROUILLET

☎ 02 43 95 07 53



SLC Informatique

Au cours de cette saison nous avons abordé les différentes fonctions de Windows, le transfert de fichiers, les retouches de photos, les virus, les mots de passe, etc., mais nous avons aussi évoqué le fonctionnement et applications spécifiques aux téléphones portables fonctionnant sous Android. Nous nous sommes également intéressés aux algorithmes et à l'intelligence artificielle (IA).

Nous nous retrouvons tous les jeudis de 09h00 à 11h30 (sauf vacances scolaires) à l'espace Jérôme GRUER. Si vous souhaitez apprendre à mieux maîtriser l'outil informatique, n'hésitez pas à nous rejoindre.



Contact

👤 Gérald GAUCLIN
☎ 06 82 34 67 16
✉ g.gauclin@free.fr

👤 Jean-Marie GUIMBERT
☎ 06 04 43 62 06
✉ jm.guimbert@outlook.fr

SLC École de peinture

Animateurs

👤 Jean-Paul MAILLOT, Michel HIVERT et Marie-Thé CHEVROLLIER

Horaires

🕒 Les mercredis de 20h à 22h, deux samedis par mois de 10h à 12h, et un mardi par mois de 14h à 16h

Lieu d'activité

📍 Salle ENJUBAULT



Contact

👤 Michel HIVERT
☎ Tél. : 06 64 25 23 29
✉ hivert.michel.nat@hotmail.fr



SLC Gymnastique

Animateur

👤 Olivier MILE, enseignant en Activité Physique Adaptée

Douce

:: Le mardi de 9h15
à 10h15

Contact

👤 Chantal TROTTIER

☎ 02 43 95 78 54

👤 Evelyne DEBUIRE

☎ 06 26 64 42 67

Sans complexe

Senior

:: Le mardi de 10h30
à 11h30

Contact

👤 Ghislaine ROBIN

☎ 02 43 95 33 95

Tonique

:: Le mardi de 19h à 20h

Contact

👤 Fabienne RENARD

☎ 06 88 68 34 70



SLC Yoga

Animatrice

👤 Véronique PETIT-UZAC

:: Le lundi de 16h à 17h30 et de 17h45 à 19h15

Contact

👤 Sylvie GILLET

☎ 02 43 92 57 67



SLC Scrabble

Horaires d'entraînement

:: Le mercredi 19h30 à 22h et le lundi de 13h45 à 18h

Dates à retenir

➔ 2 février 2025 (grand tournoi)

Lieu d'activité

📍 Salle Jérôme-GRUER

Merci à toute l'équipe pour son implication et le travail fourni.

La responsable du scrabble, Nicole FOURNIER



Contacts

👤 Nicole FOURNIER

☎ 07 82 08 00 20

✉ nicole50fournier@orange.fr

SLC Tarot

La SECTION TAROT de l'Association Solesmes Loisirs Culture accueille une cinquantaine d'adhérents, des femmes et des hommes de tous âges qui viennent de la Sarthe et de deux départements voisins qui sont la Mayenne et le Maine et Loire.

Vous êtes libres de venir quand vous voulez. Tous les niveaux sont acceptés.

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement et de conseils pour progresser.

Les jeux se pratiquent à quatre selon les règles de la Fédération Française de Tarot.

Les places aux tables de jeux sont tirées au sort.

La cotisation annuelle est de 15 € et les consommations gratuites.

Le Club de tarot est prêt à vous accueillir à n'importe quel moment de l'année.

Horaires

⌚ Les lundis et jeudis de 14h à 18h et le vendredi de 20h à minuit

Lieu d'activité

📍 Salle ENJUBAULT

Activités internes

- ➔ Challenge annuel.
- ➔ Concours interne suivi d'un apéritif dînatoire en février 2025.
- ➔ Concours en Duplicate courant mai 2025

Activités externes

- ➔ Concours externes qui auront lieu les samedis 1^{er} mars et 15 novembre 2025 dans la Salle des Fêtes de Solesmes.



Contact

👤 Paulette FERRAND

☎ 06 70 62 35 57

👤 Stéphane GÉLOT

☎ 06 33 62 60 34

SLC Théâtre

La comédie jouée par la troupe « tous ensemble » de Solesmes en 2023 était « Venise sous la neige » de Gilles DYREK. Quatre comédiens sur scène, Marie, Dominique, Thierry et Bernard, deux couples très différents dont l'un d'eux pourrait sortir tout droit du fameux « Dîner de cons ». Entre déchirures amoureuses, déclarations de mariage, et règlements de comptes, les rôles vont s'inverser et la soirée va accumuler les catastrophes. Un régal pour le public venu en nombres à la salle des fêtes.

Cette année, les représentations auront lieu les 29, 30 novembre et les 1, 6, 7 et 8 décembre. La troupe jouera « Toqué avant d'entrer » de François SCHARRE.



Contact

👤 Lionel MENTION

☎ 06 82 93 03 07

Le Club des retraités Solesmes

L'association compte 100 adhérents avec diverses activités. L'année a commencé par l'assemblée générale qui était le jeudi 22 février 2024, suivie par deux après-midi dansants en juillet et septembre.

Nous avons une activité « belote » le jeudi, salle Jérôme-Gruet, de 14h à 18h, toute l'année, ouverte à tous.

Notre randonnée pédestre est toujours d'actualité et a lieu une fois par mois avec Parc-sur-Sarthe, les vendredis : rendez-vous place Jérôme-Gruet. La première sera le 10 janvier 2025.

Les bals

→ Les bals pour 2025 auront lieu les jeudis 5 juin, 3 juillet et 25 septembre.

Nos prochaines sorties (dates à confirmer)

- Une journée sortie au cabaret aura lieu le mardi 19 novembre 2024 à Louverné.
- L'assemblée générale 2025 aura lieu le jeudi 30 janvier.
- Un déjeuner spectacle cabaret à Azé en avril 2025.
- Deux journées de pêche à Parné sur Roc seront prévues, date à confirmer pour 2025.
- Une journée cabaret sera prévue en novembre 2025.

Nous terminerons l'année par notre repas de Noël : jeudi 5 décembre 2024 où nous fêterons les anniversaires 80- 90 ans. L'année 2024 sera pratiquement terminée. Le club invite les jeunes retraités à nous rejoindre.



Contact

👤 Marie-Paule TURQUAIS

☎ 02 43 62 28 86

Comité des Fêtes

Dates à retenir

- 7 décembre 2024 : marché de Noël
- 25 mai 2025 : vide grenier
- 21 juin 2025 : St-Jean
- 26/27/28 septembre 2025 : concours de belote



Contact

👤 Didier CHEVREUIL

☎ 06 34 03 62 13

✉ solesmescomitedesfetes@gmail.com

Jeunesse Sportive de Solesmes

Les entraînements ont lieu au stade de Solesmes :

- les mercredis et vendredis pour les séniors à partir de 19h30
- les mardis pour les enfants de 5 à 8 ans de 17h30 à 19h

Pour les enfants de 9 ans à 18 ans, Christophe LEMAITRE vous donnera plus de renseignements au 06 46 31 68 93.

Les matchs ont lieu, toujours au stade de Solesmes, les samedis et dimanches.

Dates à retenir

- 8 mars 2025 : soirée
- 9 juin 2025 : tournoi des familles



Contact

👤 Adrien LEDREAU, Président

☎ 06 38 81 09 36

✉ Adrien.ledreau@id-eau-conseil.fr

👤 Simon HENROT, Entraîneur général

☎ 06 88 05 46 26

L'APEI Sablé Solesmes

L'APEI Sablé Solesmes est une association parentale créée en 1971 par Claude GRUER. Elle accompagne plus de 200 personnes en situation de handicap dans un périmètre de 45 km autour de Solesmes et de Sablé-sur-Sarthe, grâce à sept établissements et services, coordonnés par un siège social situé à Sablé. L'association agit dans une logique de parcours depuis l'enfance jusqu'à l'âge de la retraite et avec une volonté de s'inscrire dans la vie locale.

Focus sur les établissements et services de l'association situés à Solesmes :

→ Le DIA Polyhandicap (Dispositif Interdépartemental d'Accompagnement)

Ce dispositif est unique en France : il accompagne 12 enfants avec un polyhandicap, âgés de 0 à 20 ans sur les départements de la Sarthe, de la Mayenne et du Maine-et-Loire. Le DIA agit en partenariat avec d'autres services médico-sociaux mais aussi en inclusion dans des écoles.



→ L'IME L'Enfant Soleil (Institut Médico Educatif)

L'IME est situé à Solesmes et accompagne 40 enfants dès 5 ans et jusqu'à l'âge de jeune adulte. Certains enfants vont en inclusion scolaire à l'école publique Saint-Aquilin de Solesmes en plus de leur temps éducatif à l'IME. Pour préparer l'avenir professionnel des jeunes de l'IME, des immersions ont lieu dans des entreprises du territoire comme « Le potager des frangines » à Solesmes ou dans des associations telles « le Panier du Pays Sabolien ». Les jeunes de l'IME tiennent aussi un stand au marché de Solesmes.



→ SESSAD Le Pays d'Oz (Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile)

Le SESSAD propose des accompagnements individuels et collectifs à 20 enfants via des supports très variés : atelier cuisine, couture, jeux de société, atelier conte thérapeutique, médiation animale... Le SESSAD accompagne aussi des jeunes dans leur orientation professionnelle en les entraînant à créer leur CV, écrire une lettre de motivation, faire une demande de stage pour ensuite découvrir les entreprises locales !

→ SAAJ de Chantemesle (Service d'Accueil et d'Activités de Jour)

Le SAAJ accompagne 12 adultes en leur proposant aussi bien des activités dans leurs locaux comme la cuisine, des ateliers bien-être ou des activités manuelles que des sorties dans des lieux et associations extérieures. Les activités avec des animaux plaisent particulièrement, comme par exemple les séances d'équitation à l'écurie de Saint-Loup-du-Dorat.



Association

Marie-Joseph PINAUD,
Présidente

Siège social

Maryline GUIBOURET,
Directrice Générale

Etablissements et Services

Nadège GALON,
Directrice Générale
Adjointe



Contact

02 43 92 06 07

contact@apei-sable-solesmes.com

www.apei-sable-solesmes.com

@APEI Sablé Solesmes

Comité du souvenir Français de Solesmes



Le président Daniel LEROY est secondé par Gérald GAUCLIN, Gérard DELORME, Roger BRUON et Bernard DENIAU comme porte-drapeau.

Nous avons un carré militaire de 105 tombes dans le cimetière communal qui est le 2^{ème} de la Sarthe par sa grandeur.

Dates à retenir

→ 8 mai et 11 novembre : cérémonies commémoratives nationales



Contact

👤 Daniel LEROY
☎ 06 27 16 52 77
✉ dn.leroy72@gmail.com

Verger du Pré sur l'eau

Dates à retenir

→ Vendredi 13 décembre 2024 : cocktail dînatoire pour les bénévoles

Participations aux courses de caisses à savon

→ Juigné le 7 septembre 2025
→ Crosnières le 21 septembre 2025

Fête du cidre

→ Dimanche 19 octobre 2025



Contact

👤 Guy Maugeais
☎ 06 95 54 36 82
✉ guymaugeais3@gmail.com

Solesmes en images 2023-2024



23 septembre 2023 - Concours belote Comité des Fêtes



18 octobre 2023 - Cérémonie de remise des prix du fleurissement et d'accueil des nouveaux solesmiens



20 octobre 2023 - Repas des 40 ans de la SLC



22 octobre 2023 - Fête du cidre



11 novembre 2023 - Cérémonie



11 novembre 2023 - Repas des aînés



19 novembre 2023 - Exposition encadrement et cartonnage Espace du Rôle





9 décembre 2023 - Marché de Noël à l'Espace du Rôle



9 décembre 2023 - Concert Harmoni'Hom chants de Noël



9 décembre 2023 - Théâtre de Guignol

9 décembre 2023 - Marché de Noël
à la maison de retraite



5 janvier 2024 - Vœux du Maire



22 janvier 2024 - Opération 3000 arbres plantés
près de la salle des fêtes par des jeunes bénévoles



26 janvier 2024 - Taille arbres commune



17 février 2024 - Commémoration de la mort de Mme Aaron



10 mars 2024 - Diaporama de Nicole et Patrick Trouillet



16 mars 2024 - Bourse aux vêtements



24 mars 2024 - Exposition de l'école
de peinture de Solesmes



18 mai 2024 - Concert OMMM Espace du Rôle



26 mai 2024 - Vide grenier



État-civil 2023/2024

Naissances

Philippe CHAMBRAUD 22 avril 2024

Mariages

Matthieu LECHAT et Léontine BLANC 30 décembre 2023

Arthur LELIEVRE et Bathilde MAUPOINT de VANDEUL 21 juin 2024

Paul BOULARD et Pauline LEFEUVRE 13 juillet 2024

Thibault BECHET de la PESCHARDIERE et Inès GOUPILLE de BOUILLÉ 14 septembre 2024

Stéphane JOSSELIN et Amandine HAY 28 septembre 2024

Décès

Patrick LAFOSSE, 68 ans 19 septembre 2023

Maurice CHEVREUIL, 88 ans 28 septembre 2023

Philippe ROY, 92 ans 12 octobre 2023

Yves SOUCHARD, 98 ans 21 octobre 2023

Marie-Thérèse du FAY de CHOISINET, veuve ROY, 83 ans 27 novembre 2023

Léandre THIBAULT, 99 ans 1^{er} décembre 2023

Marie-Josèphe VERGEOT, veuve JACQUOT, 90 ans 2 décembre 2023

Joseph de CALIGNON, 80 ans 31 décembre 2023

Paul MOTTAIS, 89 ans 17 janvier 2024

Marcel MATIGNON, 93 ans 22 janvier 2024

Régine POTDEVIN, veuve BRUNOT, 94 ans 24 février 2024

Bernadette EUVERTE, veuve PAU, 96 ans 28 février 2024

Jeanne LEMAÎTRE, veuve BARBIER, 94 ans 07 mars 2024

Christiane de MAUSSION, 97 ans 08 avril 2024

Nelly LEROY, épouse DEFRECHE, 59 ans 09 avril 2024

Claude LAROZE, 93 ans 10 mai 2024

Lucien HUBERT, 92 ans 12 mai 2024

Odile MOURGUES, veuve VÉRON, 94 ans 15 mai 2024

Alexis CROYAU, 96 ans 15 mai 2024

Pierre LAFFITE, 88 ans 21 juin 2024

André LUCAS, 72 ans 24 juin 2024

Père Marcel GUILLET, 82 ans 8 juillet 2024

Renée BRESSAND, veuve RICHARD, 93 ans 13 septembre 2024

Mère Yolande de MAIGRET, 88 ans 27 septembre 2024

Les maisons fleuries 2024

→ 1^{ère} catégorie : Maisons de bourg ou de lotissement avec jardin visible de la rue

1 ^{er}	M. et Mme Thierry CRUZ	11 allée Dom Edouard Clerc
2 ^e	M et Mme Gérard DELORME	15 rue Marchande
3 ^e ex aequo	M et Mme Philippe GILBERT	17 hameau du Glandier
3 ^e ex aequo	Mme Martine CORDIER	30 clos de la Fontaine
3 ^e ex aequo	M et Mme Bruno POIRRIER	5 allée du Maine
6 ^e ex aequo	M et Mme Christian MAIGNAN	39 rue Angevine
6 ^e ex aequo	M et Mme Emmanuel MOCQUEREAU	21 allée Saint Exupéry
6 ^e ex aequo	M et Mme Christian COUDREUSE	16 allée Saint clément
9 ^e ex aequo	M Rémy BOUILLOT	40 clos de la Fontaine
9 ^e ex aequo	M et Mme Roger BRUON	15 allée Saint Clément
9 ^e ex aequo	Mme Renée THIBAULT	14 cour des Ormeaux

→ 3^{ème} catégorie : Hôtels - Restaurants

1 ^{er}	Le Grand Hôtel Mme Marie JAQUET	16 place Dom Guéranger
2 ^e	Le Bœuf Fermier M. Fabrice SANCHEZ	12 rue Marchande



La maison de M. et Mme Cruz



Le Grand Hôtel de Mme JAQUET



Directeur de publication :
Pascal LELIÈVRE

Responsable du Comité de lecture :
Thierry QUANTIN

Membres : Hélène CONGARD, Père Jean-Philippe
DUVAL, Yvette GIBON, Marie JAQUET, Myriam
LAMBERT, Sandra LEROY et Frédéric TOP

Rédaction et mise en page :
Dany TAILPIED / ID BLEUE

Photo de couverture : Régis et Sandra LEROY

Photos : Associations - Commune de Solesmes -
Nicole et Patrick TROUILLET

Charte graphique, conception et impression :
ID BLEUE - 02 43 95 48 37

Tirage : 750 exemplaires sur papier provenant
de forêts gérées durablement

Dépôt légal : novembre 2024

Distribution : commune de Solesmes